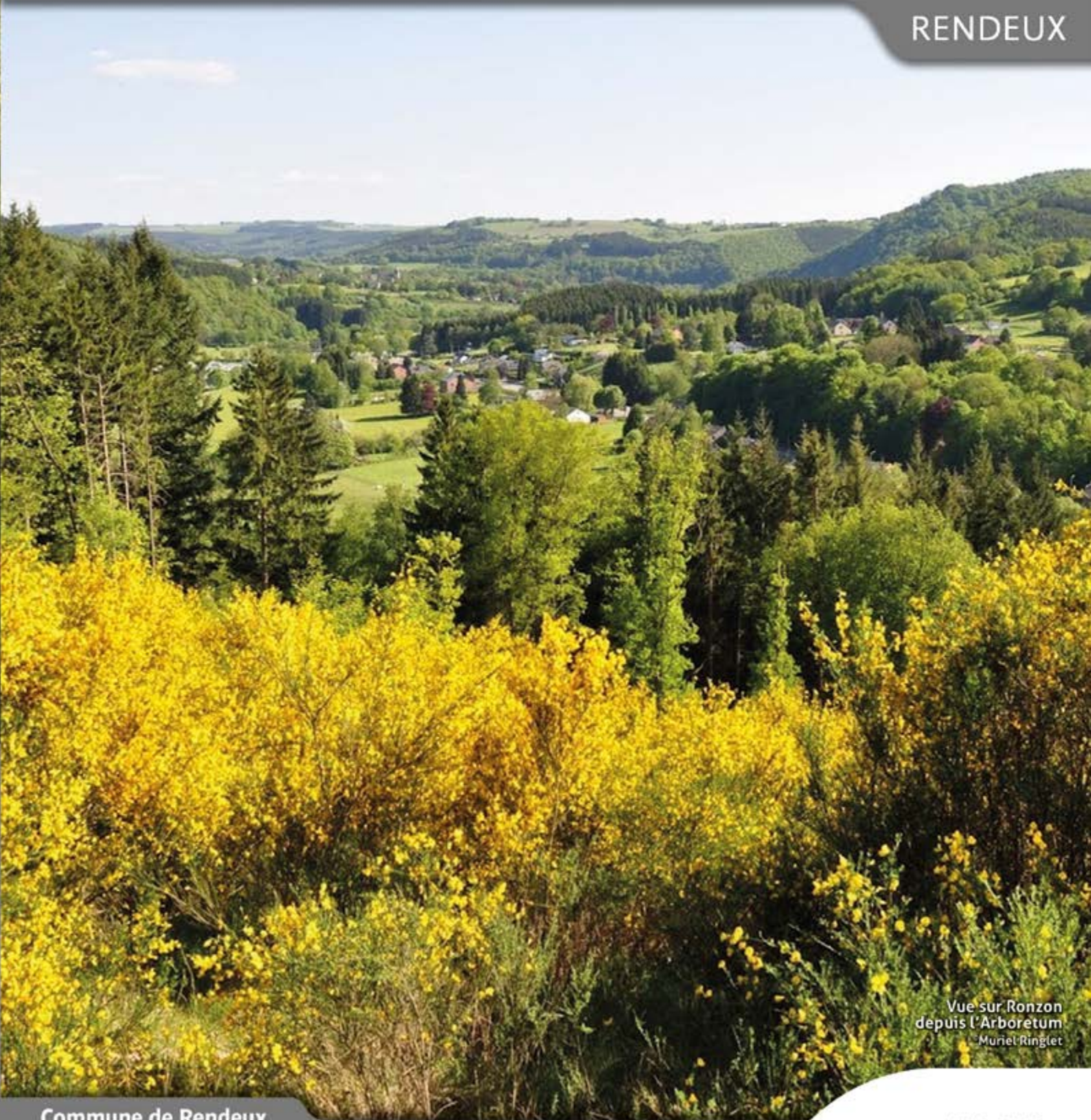
Bulletin Communal

RENDEUX



Vue sur Ronzon
depuis l'Arboretum
Muriel Ringlet

Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°170
Mars 2026
Bulletin d'informations communales

Vos élus





BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric

0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be



2ème ÉCHEVIN

ONSMONDE Frédéric

0455/13.13.68
frederic.onsmonde@rendeux.be



PRÉSIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne

084/47.73.23 – 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be



CONSEILLÈRE ET PRESIDENTE DU CONSEIL

VERBEECK Joke

0472/06.68.57
joke.verbeeck@rendeux.be



CONSEILLER

GRAFF Jordan

0498/10.97.82
jordan.graff@rendeux.be



CONSEILLER

SONET Dominique

0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be



1ère ÉCHEVIN

COLLIN Louis-Philippe

0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be



3ème ÉCHEVINE

MEUNIER Françoise
0478/32.72.69

francoise.meunier@rendeux.be



CONSEILLÈRE

CARLIER Audrey

0479/37.44.59
audrey.carlier@rendeux.be



CONSEILLER

COURTIN David

0472/41.08.66
david.courtin@rendeux.be



CONSEILLER

RASKIN Marc

0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be



CONSEILLÈRE

LERUTH Audrey

0496/69.17.75
audrey.leruth@rendeux.be

Sommaire





Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune, … ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres **en bonne qualité** afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse **communication@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
Frédéric Arnould, Rita Dooms, Patricia Debras, Justine Vanhassel, Christian Bastiaansen, Elisabeth Panza, Louis-Philippe Collin, Muriel Ringlet, Joseph Nihon, Nicole Moureau, Nathalie Gillet, Jean-Philippe Sebille.

- Vos élus 2
- Edito 4
- Actualités 6
- Etat civil 9
- Environnement 10
- Finances 17
- Agriculture 21
- Sport 22
- Travaux 23
- Énergie 28
- Culture Enseignement - Enfance 29
- Rencontre Culture 32
- Culture 34
- Enseignement 40
- Enfance 41
- CPAS 43
- Aînés 45
- Rencontres & témoignages 47
- Monde associatif 49
- Evénements 50
- Infos utiles 54
- Services de garde 55

Edito



Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Madame, Monsieur,

Les journaux télévisés parlent souvent de violences, notamment dans certaines communes bruxelloises. On peut avoir l'impression que cela se passe loin de nous… jusqu'au jour où cela nous touche directement.

Récemment, dans notre commune, un couple a été victime d'un home-jacking en pleine journée. À Liège, deux jeunes originaires de Rendeux ont été violemment agressés. Ces événements nous ont profondément marqués.

La violence peut aussi p rendre des formes différentes et survenir là où on l'attend le moins. Nous ne devons ni la banaliser ni détourner le regard par facilité.

Pour autant, il ne s'agit pas de céder à la peur ou au pessimisme.

Car notre ruralité peut aussi être une force : celle de la solidarité et de l'attention portée à nos voisins. La vigilance bienveillante peut aider à prévenir certaines situations.

Et même si nos actions semblent modestes, elles renforcent les liens et contribuent à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

C'est dans cet esprit que, lors de la cérémonie des vœux communaux en janvier, nous avons mis à l'honneur plusieurs citoyens engagés. À travers les sept personnes distinguées, nous remercions l'ensemble des forces vives de nos villages qui contribuent à tisser du lien social.

Remise des «Mérites citoyens» en janvier 2026

Engagement en faveur de la santé

Arnaud Daoust (Rendeux-Bas) et Benjamin Gaspard (Ronzon)

Il y a deux ans, grâce à leurs bons réflexes, ils ont sauvé une vie. À travers eux, nous saluons aussi toutes celles et ceux qui se forment aux gestes qui sauvent. Ces gestes simples peuvent faire toute la différence.

Engagement en faveur de l'enfance

Marie-Louise Van den Dooren – Schul (Rendeux-Haut)

Engagée de longue date en faveur de la jeunesse, notamment au sein de la Ligue des Familles, elle participe activement au projet «Itinérance» de la Croix Rouge, en conduisant chaque semaine des enfants en prison afin de maintenir le lien avec leurs parents.

Parce que l'amour et les repères sont essentiels au développement des enfants, son engagement est précieux.



Engagement associatif et devoir de mémoire

Jacques Martin (Marcourt)

Depuis plus de cinquante ans, il œuvre au service de son village, du patrimoine et de la mémoire collective. Actif au sein de l'ASBL Les Amis de l'Ermitage de Saint-Thibaut et du RSI Marcourt-Beffe, il contribue à transmettre l'histoire locale, notamment celle des événements de la Seconde Guerre mondiale.
Comme le rappelait Winston Churchill : «Oublier son passé, c'est être condamné à le revivre.»

Solidarité villageoise et patrimoine

Jean-Marie et Claudine Antoine-Destrée (Gênes)

Proposés par des habitants de leur village, ils incarnent la bienveillance et l'engagement au quotidien. Jean-Marie contribue également à la valorisation du patrimoine local à travers ses ouvrages consacrés aux croix de nos chemins, aux cimetières, aux églises et chapelles et à l'histoire du camp des Allemands de Gênes.

Engagement social

Nicole Moureau (Marcourt)

Bénévole fidèle depuis les années 1990 au magasin de l'Aubaine, aujourd'hui repris par le CPAS sous le nom des Tournesols, elle incarne un engagement discret mais essentiel.
À travers elle, nous remercions tous les bénévoles des Tournesols ainsi que les chauffeurs des Passagers du Pays, qui contribuent à rompre l'isolement. En 2025, ceux-ci ont parcouru l'équivalent de sept fois le tour de la Terre.

Protection de la nature

Muriel Ringlet (Bardonwez)

Engagée de longue date dans les sociétés de pêche et active sur le site de Bardonwez, elle œuvre au sein du Cercle Culture Tourisme et Nature et du comité «Les Petites Fleurs de Bardonwez», pour faire vivre et découvrir ce site remarquable.
Prendre soin de la nature, c'est aussi prendre soin de notre avenir.

Engagement humanitaire

Dany Monin (Rendeux-Bas)

À l'initiative du projet «Le Maillon», elle collecte, avec d'autres bénévoles, des vêtements en bon état pour les redistribuer aux personnes dans le besoin.
Son engagement dépasse également nos frontières avec l'association ADED Burundi, qui soutient 18 enfants orphelins afin de leur permettre de se nourrir et d'accéder à l'éducation.
Cette action représente un budget de 1 260 € par mois. Un appel à la solidarité est lancé pour permettre à ce projet de se poursuivre.



(Action d'aide aux enfants défavorisés au Burundi)

L'ASBL ADED BURUNDI vous invite :

Le samedi 21 mars 2026 à 19H30

SALLE SCHERES
Route de Marche 11 - 6987 RENDEUX-HAUT

A notre REPAS ANNUEL

MENU

ADULTES : 25 €
Apéritif
Boulettes sauce chasseur
Frites - salade
Dessert

ENFANTS : 10 €

Le bénéfice de ce souper sera versé à notre asbl qui vient en aide aux enfants orphelins et défavorisés au Burundi, en leur permettant de fréquenter l'école, unique moyen pour eux de sortir de la rue et d'espérer une vie meilleure.

Le paiement fait office de réservation
Date limite de réservation le 16 mars 2026

Compte bancaire : BE55 7320 6773 4444 de ADED BURUNDI

Vous pouvez aussi réserver auprès de :

LERUTH-MONIN Dany - 0494/75.33.91
HUBERT Nathalie - 0474/46.50.77

INVITEZ VOTRE FAMILLE ET VOS AMIS !!



Actualités



Vente d'un bâtiment communal



Après l'absence d'offre via la plateforme Biddit, le bâtiment communal situé rue Émile Dupont 4 et 4A à Rendeux-Haut (ancienne maison communale et école des garçons) est remis en vente, **pour un montant minimum de 170.000 €**. Parmi les conditions de vente :

- tous les frais seront à charge de l'acquéreur ;
- l'immeuble ainsi vendu ne pourra être utilisé en tant que gîte ;
- la plaque commémorative en pierre maçonnée située sur la façade dudit immeuble sera conservée.

Celles et ceux qui sont intéressés sont invités à remettre à la Commune leur offre sous enveloppe fermée, avec la mention «offre pour le bâtiment sis rue Emile Dupont», **pour le 15 avril 2026 à 14h** au plus tard.

Pour obtenir davantage d'informations et effectuer une visite, contactez l'étude des Notaires associés PAUL & PICARD de La Roche au 084/41.11.18.

Achat de l'ancienne pizzeria de Marcourt



L'ancienne pizzeria de Marcourt, aujourd'hui sinistrée, était mise en vente. Ce bâtiment en ruine constitue un véritable chancre pour le quartier, alors que celui-ci fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement visant à renforcer la sécurité et à améliorer le cadre de vie.

En raison de sa configuration - absence d'espace extérieur privatif, adossement à la propriété forestière communale et à un talus, surplomb par des rochers et implantation directe le long de la voirie régionale - toute rénovation qualitative s'avère particulièrement difficile. Le développement de nouveaux logements n'y est par ailleurs pas souhaitable, au regard de la sécurité et du bon aménagement des lieux.

Dès lors, l'acquisition du bien par la Commune permettrait de démolir la ruine et de réaménager le site afin de :

- Sécuriser et améliorer le débouché de la voie lente provenant de Ronzon sur la voirie régionale ;
- Valoriser le point de départ de la promenade vers le site classé de l'Ermitage de Saint-Thibaut, lieu emblématique de la Commune.

Initialement proposé au prix de ±100.000€, un accord est intervenu au montant de 35.000 €, tenant compte des frais d'assainissement à prévoir. Une recherche de subsides est actuellement en cours en vue de financer les futurs aménagements.

Taxe sur les bâtiments inoccupés



Afin de lutter contre les chancres immobiliers et la pénurie de logements - problématique particulièrement sensible pour les jeunes ménages - le Conseil communal a adopté le règlement taxe sur les bâtiments inoccupés. Les taux minimums suivants sont à présent d'application :

- 1ère taxation : 25 € par mètre courant de façade
- 2ème taxation : 50 € par mètre courant de façade
- À partir de la 3ème taxation : 200 € par mètre courant de façade
- Plafond : 1.500 €

Cette mesure vise à encourager la remise sur le marché des biens inoccupés et à soutenir l'accès au logement.

Sécurité dans les lieux ouverts au public : une responsabilité collective


©Zone de secours Luxembourg

Le drame survenu à Crans-Montana en Suisse, lors d'un incendie dans un établissement accueillant de nombreux jeunes, a profondément marqué les esprits. Il rappelle l'importance du respect strict des normes de sécurité incendie dans tous les lieux ouverts au public.

Chacun est responsable de son établissement et engage sa responsabilité civile et pénale en cas d'accident.

Les services d'incendie travaillent actuellement à un texte de référence qui précisera les obligations des exploitants.

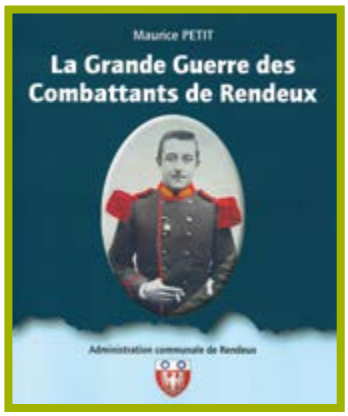
J'invite les propriétaires d'un lieu ouvert au public à adopter d'ores et déjà une démarche proactive et à contacter l'administration communale afin d'organiser une visite de prévention avec les pompiers. Une attestation pourra être délivrée si les règles de sécurité sont rencontrées.

Je rappelle également que :

- **toute location touristique doit disposer d'une attestation de sécurité incendie ;**
- **tout exploitant d'un lieu ouvert au public doit également souscrire une assurance en responsabilité civile objective et en transmettre la preuve à la Commune.**

Lorsque le drame survient, il est trop tard. La prévention reste notre meilleure protection.

Devoir de mémoire





Lors d'une soirée organisée à l'Espace Marie Schérès, M. Maurice PETIT, originaire de Gênes, a présenté son nouvel ouvrage. Celui-ci est parrainé par la Commune et est consacré aux Combattants de la Grande Guerre. Ce livre est disponible à la librairie de Rendeux, au Royal Syndicat d'Initiative à Marcourt et à l'administration communale (contactez Maëlle Radoux au 084/37.01.94 ou maelle.radoux@rendeux.be)

«Établissement Dentz & Fils» : une page se tourne



Ce commerce d'électroménager et d'électricité, situé à Rendeux-Haut, a définitivement fermé ses portes. Il faisait partie de notre paysage quotidien. Olivier et Marie-Thérèse Dentz-Docquier ont ouvert l'établissement en 1969 ; lequel a par la suite été repris par leurs fils, Claude et Michel (voir l'article du bulletin de juin 2023).



On se souviendra aussi de Madame Dentz qui, à plus de 80 ans, tenait toujours son magasin. Elle avait rejoint une maison de repos depuis quelques années. Elle s'est éteinte le 14 janvier dernier à l'âge de 88 ans.

Les événements de cet hiver



Marché de Noël de Chéoux



Marché de Noël du camping Le Passage à Marcourt



Riboulette à Marcourt



Souper moules du RSI



Sainte-Agathe à Beffe



Concert «À Chœur ouvert» à Warisy





Soirée «Jazz & Wine» des Vignerons de Rendeux

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.
Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.
Cédric LERUSSE

Permanences du Bourgmestre
Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition
les samedis 28 mars, 25 avril et 30 mai de 9h à 12h
à l'Administration communale, sans rendez-vous.

Etat civil



Naissances

03.11.2025 BOCKOLTZ Jeane
BOCKOLTZ Julien et TROMPETTE Adeline
Rendeux

02.12.2025 DANIELS Aube
DANIELS Gert et VANDENKERCHOVE Sophie
Hodister

06.12.2025 LEJEUNE Helena
LEJEUNE Jacques et DAWANCE Sophie
Ronzon

06.12.2025 ADAM Louis
ADAM John et DETROZ Aline
Chéoux

Ils ont célébré leurs noces :



50 ans de mariage des époux
CERNEELS Frans
et GERARDA Annita
le 31.05.2025 à Trinal



50 ans de mariage des époux
KINET José
et RINGLET Jocelyne
le 06.09.2025 à Nohaipré



50 ans de mariage des époux
PONDANT Claude
et GILLES Léa
le 12.12.2025 à Waharday



Suivi des projets BiodiverCité

Dans le cadre du projet BiodiverCité 2024, plusieurs actions concrètes ont récemment été menées en faveur de la biodiversité locale.

Un atelier nichoirs très instructif

Le samedi 14 février, un atelier de création de nichoirs a rassemblé 22 participants motivés. La matinée a débuté par une partie théorique, avant de laisser place à la pratique, sous l'animation experte du Local à Plumes.

Les participants ont notamment réalisé 35 nichoirs destinés aux pipistrelles et aux martinets. L'atelier a permis à chacun de mieux comprendre les besoins spécifiques de ces espèces souvent méconnues.

En parallèle, la commune a acquis différents modèles de nichoirs destinés à des espèces variées : effraie des clochers, chevêche, hulotte, faucon, cincle plongeur,... Conformément aux conditions du subside, ces nichoirs seront installés sur des bâtiments communaux et dans des espaces publics. Cette initiative a également permis aux groupes locaux de découvrir les différents modèles existants et, pourquoi pas, de s'en inspirer pour des installations à titre privé.

Les participants (et toute autre personne intéressée) seront par ailleurs invités à prendre part à la pose d'une partie des nichoirs.

La commune devrait être largement desservie puisque l'école communale de Rendeux a également bénéficié d'un **don exceptionnel de bois** de la part de Monsieur et Madame Van Den Bulk, de Devantave, afin de fabriquer une soixantaine de nichoirs à mésanges avec les enfants. Nous les en remercions.

Pour les personnes intéressées, le Local à Plumes propose également des nichoirs prêts à l'emploi via son site internet : https://www.localaplumes.com/.

Des actions qui se poursuivent

Si le 1er mars 2026 a marqué la fin de la période de subside du projet BiodiverCité 2024, la dynamique engagée, elle, continue. Sont prévus en 2026 : des réunions de suivi des groupes de travail, **une soirée d'information sur les rapaces, des aménagements dans les clochers et une séance sur les résultats des inventaires.**

D'autre part, si le subside de 2024 qui se termine est le dernier en date, de nouvelles actions en faveur de la biodiversité locale resteront au cœur des priorités de la Commune.

La mobilisation et l'enthousiasme des participants démontrent que la protection de notre environnement est une affaire collective. Merci à toutes et tous pour votre engagement.











Ensemble contre le frelon asiatique

Protégeons notre biodiversité dès le printemps !

Le frelon asiatique (Vespa velutina) est une espèce exotique envahissante installée durablement en Belgique depuis plusieurs années. Redoutable prédateur des abeilles mellifères et de nombreux autres insectes pollinisateurs, il exerce une pression importante sur la biodiversité locale et peut également représenter un risque pour les personnes allergiques en cas de piqûre.

Pourquoi le printemps est un moment décisif

Chaque année, au printemps (de février-mars à mai-juin), les reines fondatrices sortent de leur période d'hibernation. Ces femelles sont les seules capables de créer une nouvelle colonie. Elles construisent d'abord un nid primaire, souvent de petite taille et situé à hauteur humaine (abris de jardin, sous les toitures, le long des façades), avant d'établir en été des nids secondaires beaucoup plus importants.

Capturer ces reines au printemps constitue donc la stratégie la plus efficace pour limiter la prolifération de l'espèce.

Pièges à installer à domicile

Le mardi 24 février, la commune de Rendeux, en collaboration avec le GAL Pays de l'Ourthe, a organisé une soirée d'information consacrée au frelon asiatique et à ses impacts. Cette rencontre a notamment permis de **distribuer des pièges**, offerts par la Province du Luxembourg, **à installer dans les jardins, à proximité des ruchers ou encore dans les vergers.** La soirée a rencontré un franc succès puisque plus de 70 personnes ont assisté à la présentation et sont reparties avec leur piège.

Lorsqu'ils sont correctement utilisés, ces pièges attirent préférentiellement les frelons asiatiques au moment clé de la sortie d'hibernation, tout en permettant aux insectes non ciblés de s'échapper ou d'être relâchés.







Les pièges doivent être **installés dès la fin février et jusqu'au mois de juin**. Il est encore possible de s'en procurer via le service Environnement. Les consignes de placement sont expliquées lors de la distribution, veuillez prendre rendez-vous préalablement.

Autres actions prévues

Un nid secondaire de frelon asiatique peut produire plusieurs centaines, voire plus d'un millier de jeunes reines en fin de saison. Même si seule une petite partie d'entre elles survit et parvient à fonder un nouveau nid au printemps suivant, cela peut malgré tout entraîner l'apparition de plusieurs dizaines de nids supplémentaires. D'où l'importance cruciale de neutraliser les nids avant l'automne.

Pour rappel, la Commune de Rendeux a conclu un marché annuel avec un professionnel afin de **neutraliser tous les nids identifiés (primaires ou secondaires)**. Si vous repérez un nid, **n'essayez pas d'intervenir vous-même** et contactez rapidement le service Environnement, qui mandatera NF Rescue.



Nid primaire *Nid secondaire*

Suite page 12

Suite de la page 11

Nous aimerions également **pouvoir créer un réseau d'apiculteurs et amoureux des abeilles**, qui puisse être une source de signalements, d'informations et pourquoi pas d'actions.

Enfin, le GAL Pays de l'Ourthe prévoit également un atelier de **création de harpes électriques** afin de protéger les ruchers des apiculteurs.

Agir ensemble, c'est protéger nos abeilles

Le frelon asiatique est une nuisance que nous devons apprendre à gérer collectivement. Chaque signalement de nid, chaque piège posé au bon moment et chaque reine capturée contribue à protéger nos abeilles, nos jardins, nos cultures locales et, plus largement, la biodiversité de notre région.

Pour toute information ou signalement
Service Environnement
environnement@rendeux.be
084/37.01.81.

Raton laveur : pourquoi rester vigilant ?

Le raton laveur, espèce originaire d'Amérique du Nord, est désormais bien présent chez nous. S'il peut paraître sympathique, cet animal peut être porteur d'un parasite appelé Baylisascaris procyonis, responsable d'une maladie rare mais potentiellement grave : la baylisascariose.

Qu'est-ce que la baylisascariose ?

La baylisascariose est une infection parasitaire liée à un ver intestinal du raton laveur. **Plusieurs cas avérés ont été confirmés dans des communes voisines.** Les œufs du parasite sont éliminés dans les excréments de l'animal. L'être humain peut être contaminé en avalant accidentellement ces œufs présents dans le sol, sur des objets ou sur les mains après un contact avec un environnement souillé.

Les infections humaines restent rares, mais peuvent être sévères lorsque les larves migrent vers certains organes, notamment les yeux ou le système nerveux.

Pourquoi faut-il faire attention ?

Le risque principal ne vient pas d'un contact direct avec l'animal, mais de ses zones de déjection, appelées «latrines». Les ratons laveurs ont tendance à utiliser toujours les mêmes endroits : souches, tas de bois, terrasses, greniers, toitures ou parfois, bacs à sable.

Les œufs du parasite sont très résistants dans l'environnement et peuvent survivre plusieurs années. Ils deviennent infectants après quelques semaines, ce qui rend le nettoyage rapide particulièrement important.



Les jeunes enfants sont les plus exposés, car ils portent plus facilement leurs mains ou de la terre à la bouche.

Comment limiter les risques au quotidien ?

Quelques gestes simples permettent de réduire fortement le risque :

- éviter de nourrir ou d'attirer les ratons laveurs près des habitations
- fermer correctement les poubelles et limiter les sources de nourriture accessibles
- couvrir les bacs à sable lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- éviter tout contact direct avec des excréments d'animaux sauvages
- se laver soigneusement les mains après des activités extérieures ou du jardinage
- porter des gants lors du nettoyage d'une zone potentiellement contaminée.

Pour rappel, la commune prête des cages de capture (caution 50 €) ; une fois l'animal piégé, **vous ne pouvez en aucun cas le déplacer** et devez faire appel à une personne habilitée à intervenir (permis de chasse ou société de piégeage reconnue).

Contact : Service population
Maëlle Radoux : maelle.radoux@rendeux.be
084/37.01.94

DÉCHETS : Déménagement ou grand ménage, pensez au réemploi et déposez vos objets en bon état au recyparc

Vélos, jouets, petits meubles, objets de décoration, carrelages, planches de bois… Aujourd'hui, vous pouvez facilement offrir une seconde vie à ces objets en les déposant au recyparc grâce à 3 filières de réemploi mises en place par IDELUX Environnement.

1. Les collectes annuelles de vélos et de jouets

Celles-ci sont organisées depuis plus de 20 ans par IDELUX Environnement sur tous les recyparcs et profitent à une trentaine d'associations locales. En 2026, celles-ci ont lieu :

- le samedi **18 avril** 2026 pour les **vélos** ;
- le samedi **10 octobre** 2026 pour les **jouets**.

2. Un espace couvert dédié au réemploi de nombreux objets

Installés depuis un an dans tous les recyparcs, des espaces réemploi sont à votre disposition, toute l'année, pour le dépôt de petits meubles, d'objets de décoration, de bibelots, de matériel de puériculture, d'articles de sport, de jouets… Les objets récoltés sont repris par l'une des 8 associations partenaires d'IDELUX Environnement. En un an, ces espaces ont déjà permis d'offrir une seconde vie à 47 tonnes d'objets pour l'ensemble de la zone.

3. Prenez-déposez des matériaux de construction

Ce projet a été lancé en 2024 sur 5 recyparcs (Arlon, Libramont, Marloie, Rouvroy et Saint-Vith). Des boxes «Prenez-déposez» vous permettent de déposer et/ou de reprendre des matériaux de construction encore en bon état tels que le bois (planches, panneaux, chevrons), des carrelages, des blocs de béton, des pavés ou encore des isolants, des tuyaux PVC, des sanitaires…

En ce début 2026, 13 recyparcs supplémentaires viennent d'être équipés de ces boxes pour les matériaux de construction :

- 10 recyparcs fonctionnent en mode «prenez-déposez» (Fauvillers, Tintigny, Tellin, Bullange, Stoumont, Érezée, Gouvy, Tenneville, Bastogne zoning industriel, Bouillon – Menuchenet) ;
- 3 recyparcs (Malmedy, Waimes et Stavelot) mènent une collaboration avec l'asbl La Pile de Malmedy, qui assure la reprise et la valorisation des matériaux déposés.



D'ici la fin 2026, 10 recyparcs supplémentaires seront encore équipés ; l'objectif étant que tous les recyparcs disposent de cette filière.

Pourquoi offrir une seconde vie à vos objets en bon état ?

Sur le plan environnemental, chaque objet donné est un déchet en moins. Ces gestes, bien que simples, participent à la préservation de notre environnement car les ressources sont réutilisées au lieu d'être jetées. Sur le plan social, votre don fait aussi la différence. Les objets déposés dans l'espace réemploi ou aux collectes de vélos et de jouets sont repris par des associations locales. Cela permet de renforcer le tissu associatif de notre région tout en aidant ceux qui en ont besoin.

››› Plus d'infos ?
Réduire mes déchets | IDELUX

Remorque bâchée, environnement préservé

Quand on va au recyparc avec une remorque non bâchée, un coup de vent, un freinage un peu brusque… et ce sont des sacs, des cartons, des plastiques, des blocs de frigolite qui s'éparpillent sur la chaussée ou dans les fossés. Alors pour éviter cela, soyez vigilant et **bâchez correctement votre remorque !**



GAL Pays de l'Ourthe

Envie de vous investir dans votre région ?
Retrouvez les actualités du GAL Pays de l'Ourthe :

3ème appel à projets Jardin au naturel



Tonte différenciée, bande fleurie, abris à petite faune, muret en pierres sèches... voici quelques aménagements proposés aux lauréats des appels à projets de 2024 et 2025.

Un 3ème appel à projets est lancé le 21 mars 2026 !
Tentez votre chance ! Si votre jardin est sélectionné, vous recevrez des visites et des conseils personnalisés pour mieux accueillir la biodiversité dans votre jardin...L'appel sera clôturé le 10 mai 2026 à minuit.

Infos et inscriptions : www.pndo.be
Amandine Petit amandine.petit@pndo.be - 0473/620 769 du lundi au jeudi

Programme de formations Jardin au naturel 2026

En parallèle à cet appel à projets, un programme de formations sur le jardin au naturel est ouvert à tou.te.s. Au menu ce 1er semestre : la taille des arbres fruitiers, la création et la gestion d'une mare naturelle, les plantes faciles au jardin, un chantier participatif bande fleurie, les plantes médicinales du jardin.

Retrouvez le programme détaillé des formations dans l'agenda de notre site :
www.paysourthe.be/agenda

Lutte contre le frelon asiatique



Le GAL s'associe aux communes dans la lutte contre le frelon asiatique. Avec l'aide de la Province du Luxembourg, des pièges sélectifs sont mis à disposition des citoyens gratuitement dans votre commune et au siège du GAL à l'Arboretum de Rendeux.

Si vous n'avez pas pu participer aux séances d'information organisées fin février-début mars, retrouvez toutes les informations utiles sur la page dédiée au frelon asiatique : www.paysourthe.be/frelonasiatique ou sur le site internet de votre commune.

Les Chèques Ourthe Échange : faciliter l'accès aux activités locales

Le GAL met en place une action destinée à encourager la participation des habitants à la vie culturelle, sociale et citoyenne du territoire : les Chèques Ourthe Échange.

Il s'agit de chèques d'une valeur de 5 € permettant aux habitants de nos 7 communes de participer à des ateliers, stages, animations, visites ou événements proposés par les lieux et initiatives repris dans le répertoire Ourthe Échange : fermes pédagogiques, lieux culturels, espaces citoyens, initiatives locales, etc.



Pourquoi utiliser les Chèques Ourthe Échange ?
- Découvrir des activités près de chez soi
- Soutenir les acteurs et initiatives locales
- Participer activement à la vie du territoire

Infos et inscriptions :
www.paysourthe.be/cheques-ourthe-echange
Agenda des activités partenaires :
www.paysourthe.be/agenda-ourthe-echanges



Venez cartographier le réseau piéton utilitaire du Pays de l'Ourthe !

Afin de mieux comprendre les usages actuels et d'identifier les améliorations possibles, le GAL du Pays de l'Ourthe lance un projet de cartographie du réseau piéton utilitaire. De mars à octobre 2026, des ateliers de cartographie participative seront organisés pour construire ensemble une carte du réseau piéton existant.



Ces ateliers s'adressent aux habitantes et habitants, aux parrains et marraines de promenades, ainsi qu'aux associations locales qui souhaitent contribuer à l'amélioration des déplacements à pied au quotidien.

Premiers ateliers :
20 avril 2026 de 14h à 16h à Houffalize (lieu à confirmer)
18 mai 2026 de 14h à 16h à La Roche-en-Ardenne (lieu à confirmer)

Votre expérience de terrain est précieuse : rejoignez-nous et participez à visibiliser et à valoriser nos chemins du quotidien !

Infos et inscriptions obligatoire : GRATUIT
Retrouvez les dates des ateliers dans l'agenda de notre site : **www.paysourthe.be/agenda**
Carole Wéry c.wery@paysourthe.be- 0494/12.90.54 du lundi au jeudi.
Merci de préciser votre nom, prénom, numéro de téléphone et si vous disposez d'un ordinateur portable.

Votre avis compte pour la mobilité de demain au Pays de l'Ourthe !



Comment mieux se déplacer en milieu rural ?
En quelques minutes, votre participation permettra de mieux comprendre les besoins et les attentes des habitantes et habitants en matière de déplacements partagés et de contribuer au développement de solutions adaptées au territoire.

Répondez à l'enquête entre le 01 janvier et le 10 avril 2026 et tentez de gagner : 4 places pour le TTA, ou 1 carte de 6 trajets TEC



GAL Pays de l'Ourthe

www.paysourthe.be **Paysourthe**

Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe ASBL - Bardonwez 2, 6987, Rendeux
084/37.86.41 - info@paysourthe.be - E.R : J-H Dewez

Cofinancé par l'Union européenne
Wallonie

GRAND NETTOYAGE
DU 26 AU 29 MARS

Inscrivez-vous
Pour le 18 mars en autonomie et le 16 mars en collectif

Nettoyage des bords de routes, en toute autonomie

- **via le site www.bewapp.be** (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage")
- **choisissez votre zone, votre jour (du 26 au 29) et votre équipe**
- **recevez le matériel chez vous**

BeWaPP

Nettoyage des berges et points noirs, avec la commune

- **via le service Environnement**
- **uniquement le samedi 28 de 9h à 12h**
- **matériel mis à disposition par la commune**

www.rendeux.be - environnement@rendeux.be - 084/37.01.81





Louis-Philippe COLLIN
Échevin

Finances



Finances

Budget 2026

Le budget 2026 a été voté à l'unanimité au Conseil communal du 17/12/2025.

Dans cet article je vais passer en revue les grandes catégories de recettes et dépenses du budget ordinaire et extraordinaire.

Le budget ordinaire comprend les dépenses qui sont nécessaires au fonctionnement quotidien et habituel de la commune (frais de personnel, charges d'énergie, assurances, consommables, frais informatiques, …). Ces dépenses sont financées par les recettes provenant des taxes, des aides des autorités supérieures et par les produits du patrimoine communal.

Si nous devions le comparer avec la vie d'un ménage, il s'agirait des dépenses liées à l'entretien de la maison, aux courses alimentaires, aux frais liés à l'éducation des enfants, etc. Dépenses financées par le salaire du ménage.

Le budget extraordinaire reprend les projets qui impactent la valeur du patrimoine communal. Ces projets sont financés via subsides, fonds propres ou emprunts bancaires.

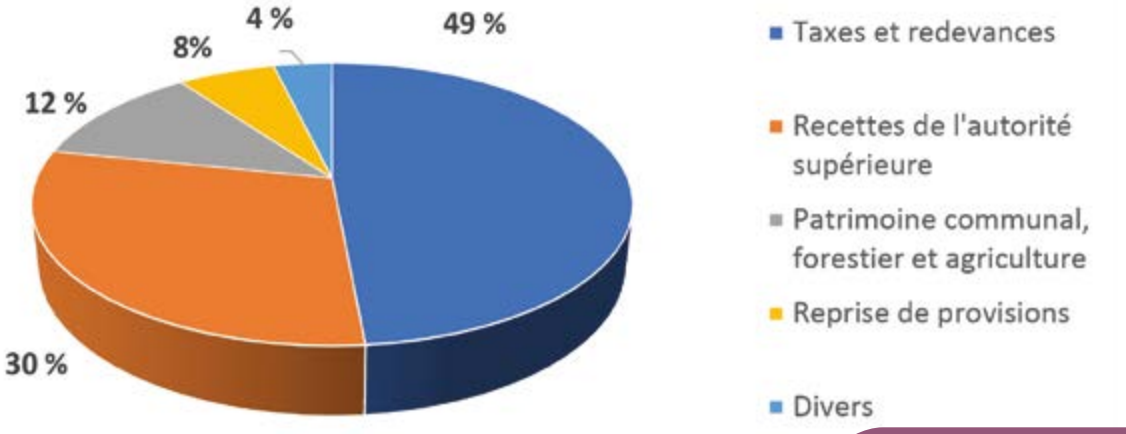
Pour un ménage, il s'agirait par exemple, de l'achat d'un bien immobilier ou des travaux d'amélioration du bien existant. Projets financés via l'épargne ou crédits bancaires.

Si vous souhaitez avoir plus de détails, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune où vous trouverez le budget 2026 détaillé avec le rapport qui l'accompagne.

Budget ordinaire 2026:

	Exercice propre	Exercice Global (exercice propre + exercices antérieurs) :
Recettes	7.167.406 € *Dont une reprise de provisions pour 450.000 €*	8.304.418 €
Dépenses	6.838.654 €	7.556.230 € *Dont un prélèvement de l'ordinaire vers le fonds de réserves extraordinaires: 700.000 €*
Résultat	**328.752 €**	**748.188 €**

1. Recettes ordinaires :



Comme indiqué sur le graphique, les recettes communales sont majoritairement constituées :

Des impôts et redevances : 3.479.476 € (49%) qui comprennent :

- Les taxes additionnelles aux impôts des autorités supérieures (additionnels à l'impôt des personnes physiques, au précompte immobilier et à la taxe sur les véhicules) : 2.008.355 €. Les taux de ces additionnels n'ont plus été indexés sur notre commune depuis 2001 ;
- Les taxes communales liées au tourisme (taxe sur les secondes résidences et taxe sur les séjours) : 850.000 € ;
- Les taxes communales liées à la gestion des déchets : 477.000 € ;
- La taxe appliquée sur la carrière de Cielle : 30.000 € ;
- Les autres taxes communales (délivrance de documents administratifs, taxe sur la diffusion publicitaire, ...) : 114.121 €.

Des fonds en provenance des autorités supérieures : 2.130.796 € dont :

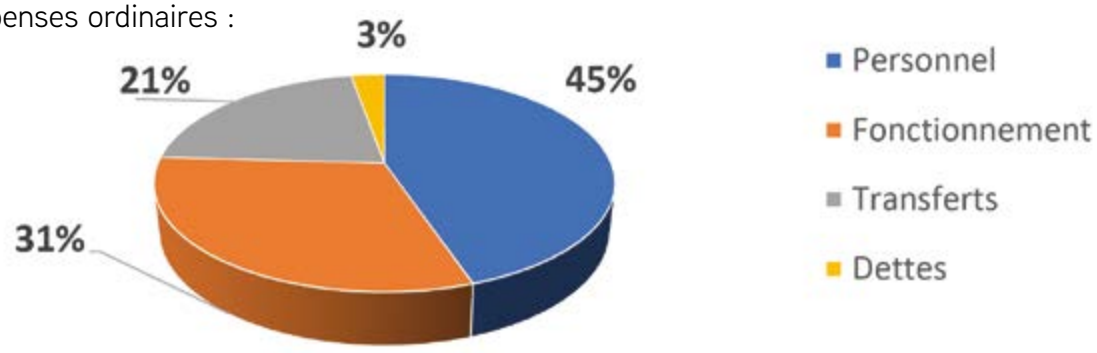
- Fonds des communes : 1.587.482 € ;
- Contribution de l'autorité supérieure dans les frais de personnel : 315.000 € ;
- Contribution de l'autorité supérieure dans les frais de fonctionnement scolaire : 150.000 €.

Des recettes liées au patrimoine communal, aux forêts et à l'agriculture : 838.613 € dont :

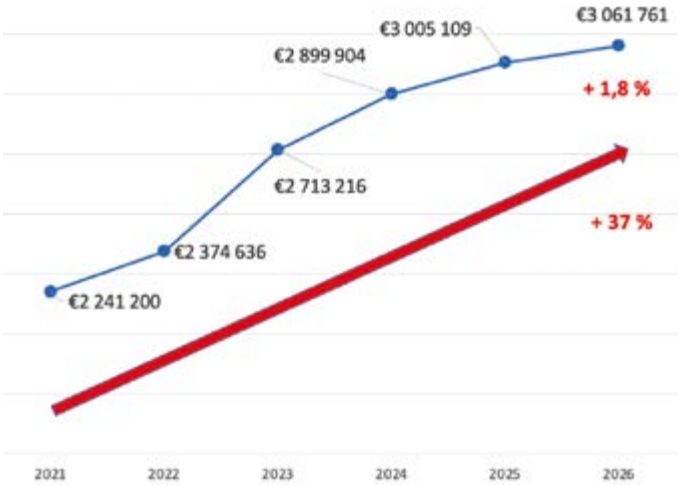
- 432.500 € liés à la vente de bois sur pieds ;
- 155.000 € relatifs aux baux de chasse ;
- 31.116 € relatifs aux locations de terrains agricoles ;
- 75.000 € liés aux locations de biens communaux.

Des reprises de provisions : 450.000 €. Ces provisions ont été réalisées avec les bons résultats des comptes liés aux années antérieures. Elles permettent d'équilibrer le budget et de contribuer au financement des projets 2026. Nous continuerons à réaliser des provisions les années à venir autant que possible.

2. Dépenses ordinaires :



Les dépenses ordinaires sont majoritairement constituées des **frais de personnel** qui sont budgétés à un total de **3.061.761 €**.



Cela représente une augmentation de 1,8% par rapport à 2025. Cette évolution s'explique par plusieurs points notamment :

- L'indexation automatique des salaires ;
- L'augmentation de la cotisation de responsabilisation appliquée aux communes et instances publiques ;
- Le recrutement de deux techniciennes de surface.
- Le recrutement d'un mi-temps en comptabilité (compensé par une réduction de temps de travail) ;
- Le recrutement d'une coordinatrice pour l'accueil temps libre à l'école ;
- Le départ à la pension de deux agents du service Travaux (Didier et Joseph).

Les **dépenses de fonctionnement** sont estimées à un total de **2.126.539 €** soit une augmentation de 4% par rapport au budget 2025. Ces dépenses sont nécessaires au bon fonctionnement des services communaux et comprennent notamment :



- La gestion des immondices : 505.000 € ;
- Le fonctionnement du service travaux (hors assurances et énergie) : 249.000 € ;
- Les frais d'énergie (combustible, eau, électricité) : 174.500 € ;
- Le fonctionnement de l'enseignement (hors énergie, frais de personnel et assurances): 222.000 € ;
- Les frais de fonctionnement du parc informatique : 150.000 € ;
- Les travaux forestiers et agricoles : 129.000 € ;
- Les primes d'assurances : 63.500 € ;
- Les frais de fonctionnement des espaces verts : 56.000 € ;
- Les frais de correspondance : 35.000 € ;
- La délivrance de documents «population» : 25.000 €.

Quant **aux dépenses de transfert**, elles sont estimées à un total de **1.459.477 €** soit une diminution de 2% par rapport à 2025. Ces dépenses comprennent notamment :

- Les dépenses liées au receveur communal : 70.500 € ;
- La contribution communale à la Zone de secours : 99.404 € ;
- La contribution communale à la Zone de police : 239.821 € ;
- La contribution communale aux Fabriques d'églises: 15.278 € ;
- La contribution communale aux frais de fonctionnement du CPAS : 818.000 € ;
- Les subsides aux associations et comités de village : 89.000 € ;
- Les avantages sociaux pour l'école libre : 35.000 €.

Enfin, les charges de dette (190.875 €) comprennent notamment le remboursement des emprunts contractés par la commune.

Budget extraordinaire 2026

Durant l'année 2026, la commune prévoit d'investir dans différents projets destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à faciliter le fonctionnement des services communaux.

Le budget dégagé pour ces projets s'élève à un peu plus de 1,6 million pour l'année 2026. Ce montant est financé à 58% via fonds propres et à 42% via des subsides de l'autorité supérieure.

Voici le détail :

Administration communale :

Dépense totale	**40.000 €**
Fonds propres	*40.000 €*

- **20.000 €** pour permettre la mise à jour du site internet de la commune et pour financer du nouveau matériel informatique.
- **20.000 €** pour placer des adoucisseurs d'eau dans différents bâtiments communaux.

Patrimoine communal :

Dépense totale	**275.000 €**
Fonds propres	*155.000 € (56%)*
Subsides	*120.000 € (44%)*

- Achat de terrains forestiers : **20.000 €** ;
- Acquisition du bâtiment «anciennement chez Momo» + travaux d'aménagements : **75.000 €**. L'objectif étant d'assainir le site et de sécuriser l'entrée du RAVeL vers Ronzon ;
- Aménagements sur le site «CAPCI» : **15.000 €** ;
- Plantations au niveau de la ZIT de Nohaipré : **5.000 €** ;
- Aménagement de l'ancien presbytère de Rendeux-Bas : **10.000 €** ;
- Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement du site de la laiterie de Chéoux **(50.000 €)** et réalisation des premiers travaux d'aménagement **(100.000 €)**. Ceci financé par subsides à hauteur de **120.000 €**.

Communications, voiries et cours d'eau :

Dépense totale	**649.250 €**
Fonds propres	*164.625 € (25%)*
Subsides	*484.625 € (75%)*

- Poursuite du remplacement de l'éclairage public pour des luminaires LED : **15.000 €** ;
- Réparation du casse vitesse de Chéoux : **40.000 €** ;
- Entretien de la passerelle de Jupille : **5.000 €** ;
- Réfection des voiries de Marcouray : **400.000 € financés par subsides (FERI)** ;
- Aménagement d'une voie lente dans le village de Marcourt : **169.250 € financés par subside (84.625 €) ;**
- Réalisation d'expertises sur nos voiries : **5.000 € ;**
- Achat de matériel pour le service travaux : **10.000 €**.

Tourisme:

Dépense totale	**80.000 €**
Fonds propres	*16.000 € (20%)*
Subsides	*64.000 € (80%)*

- Réfection et mise en place d'un balisage touristique : **80.000 € financés à 80% par subside.**

Enseignement :

Dépense totale	**80.000 €**
Fonds propres	*80.000 €*

- Entretien du système de chauffage de l'école et installation d'une nouvelle classe dans un module extérieur.

Éducation, population :

Dépense totale	**125.000 €**
Fonds propres	*105.000 € (84%)*
Subsides	*20.000 € (16%)*

- Salle de Hodister: **10.000 € >** poursuite et fin des travaux d'aménagements extérieurs ;
- Bardage de l'espace de convivialité à Warizy : **15.000 €** ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la salle de Chéoux (fiche PCDR) : **50.000 € dont 20.000 € de subsides** ;
- Protection de la poutre de l'aire multisports : **10.000 €** ;
- Achat d'une camionnette pour le service travaux : **40.000 €**.

Cultes et cimetières :

Dépense totale	**152.000 €**
Fonds propres	*152.000 €*

- Réfection de la toiture de l'église de Hodister : **90.000 €** ;
- Réfection du clocher de l'église de Chéoux : **15.000 €** ;
- Poursuite de la mise en conformité des cimetières communaux : **37.000 €** ;
- Végétalisation des cimetières : **10.000 €**.

Logements

Dépense totale	190.000 €
Fonds propres	*190.000 €*

- Création du nouveau lotissement à Devantave : **160.000 €** ;
- Réfection des châssis des logements sociaux de Marcourt : **30.000 €**.

Conclusion :

Comme vous l'aurez remarqué, les montants alloués dans le budget 2026 sont importants.

Les dépenses prévues, tant ordinaires qu'extraordinaires, visent à garantir des services de qualité aux citoyens et à améliorer leur cadre de vie.

Face à la hausse générale des dépenses (indexation des salaires et du coût de la vie, vieillissement du patrimoine communal, augmentation des contributions communales vers les entités externes), il est crucial de faire preuve de prudence et d'anticiper l'avenir, notamment en constituant des provisions lorsque cela est possible.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter par téléphone au 0479/02.15.64 ou par email à l'adresse louis-philippe.collin@rendeux.be.

Agriculture

Petit marché des producteurs de Rendeux

En 2026, vous voulez
- BIEN MANGER
- RENCONTRER vos voisins
- poser des GESTES CONCRETS
- bref vous FAIRE DU BIEN ?



Rendez-vous au petit marché des producteurs de Rendeux - REPRISE le 12 mars

Ensuite tous les jeudis jusque fin décembre :
mars-octobre : 15h30-18h30 • novembre-décembre : 15h30-17h30

Sur le parking de l'Ecole communale (comme avant) 12 rue de La Roche, 6987 Rendeux

Producteurs et transformateurs :
- Ferme Méli-Mélo - Beffe (fromages et yaourts de chèvre)
- Le potager des collines - Fisenne (légumes)
- L'éclat de la Jersey - Grandmenil (fromages de vache, beurre, crème, yaourts, tartes salées et desserts lactés)
- Ferme de Magoster (pommes de terre, farine d'épeautre, œufs, pâtes)
- Painprenelle – Mormont (pains au levain)
- Brasserie de la Lienne - Lierneux (bières)
- Sous le Pommier - Hampteau (fruits, jus, tisanes, confitures, vinaigres, sirops, en-cas aux légumes et plantes sauvages, desserts aux fruits)
- Monique et ses oranges
- Question de goût - Hotton (pickels, chutneys...) 1 semaine sur 2
- Epicerie Oxfam - Marche-en-Famenne (thés, cafés, chips, chocolats, fruits secs, riz, céréales équitables) le 3ème jeudi du mois

Artisans :
- Au fil de la Marchette – Marche-en-Famenne (aiguisage et affutage de couteaux, ciseaux et outils tranchants) - tous les jeudis
- La Spirale verte (couture utilitaire) - Waharday 1er jeudi du mois
- Les objets en bois de Jos - Magoster 1er jeudi du mois

www.facebook.com/lepetitmarchedesproducteursdeRendeux

Sport





NOUVEAU A MARCOURT - Séances de Loona danse©

LOONA DANCE

Danse expérientielle de reconnexion à soi et à son corps, pour les femmes.

Une fois par mois, je propose de se retrouver entre femmes, dans le mouvement, connectée à ton corps, pour des séances de Loona dance©.

A ton rythme ou guidée par la musique et mes propositions, tu prends du temps pour toi, en connexion avec toi-même, dans un cadre bienveillant et chaleureux.

Il n'est pas nécessaire de savoir danser, simplement d'avoir envie de bouger et de te choisir pour une soirée.

Bienvenue à toi

Plus d'informations sur la Loona dance© : **https://loonadance.be/**
Les séances ont lieu un **jeudi par mois de 19h15 à 21h15** : le 12 mars, le 16 avril, le 24 mai et le 11 juin.
Première séance à prix libre. Prix à la séance 20 € ou abonnement de 3 séances 51 €.
Plus d'information et inscription obligatoire pour le mardi précédent.

Contact : Anne-Chris. Toussaint,
facilitatrice Loona dance© certifiée
papillons.et.coquelicots@outlook.com

Travaux





Frédéric ONSMONDE
Échevin

L'année 2026 s'annonce encore riche en projets. Plusieurs chantiers seront menés tout au long de l'année : aménagements de voiries, rénovation de notre patrimoine, investissement dans nos infrastructures collectives.

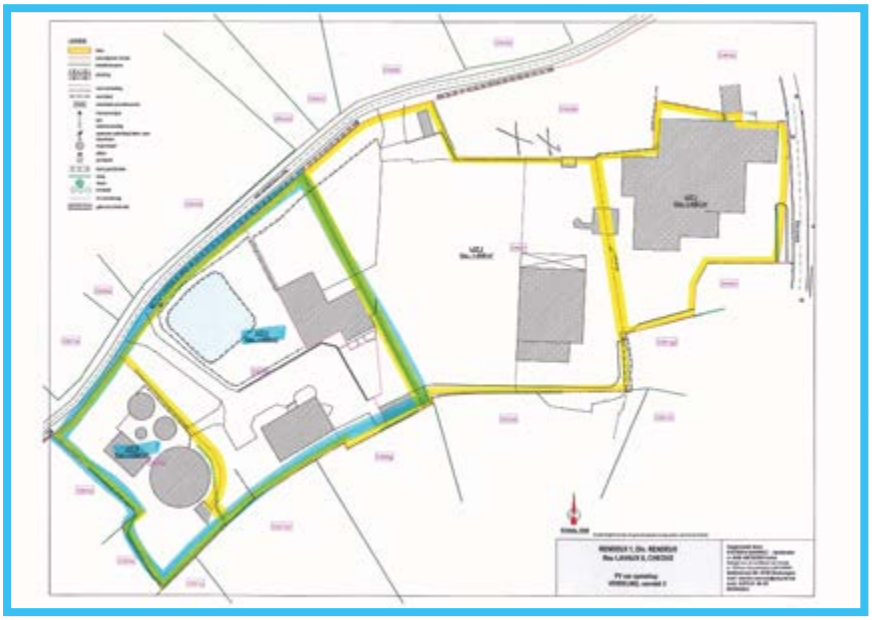
Voici un aperçu des travaux programmés en 2026 :

Démolition du bâtiment du Centre d'Accueil et de Plein air de la Commune d'Ixelles (CAPCI). Le **site appartenait auparavant à la Commune d'Ixelles**, qui y organisait des **séjours de vacances, stages et activités en plein air** pour les jeunes de leur Commune.

Laissé à l'abandon depuis plusieurs années, le bâtiment s'est progressivement dégradé. Il constitue un réel danger pour toute personne qui s'en approcherait ou tenterait d'y entrer.







Site de l'ancienne laiterie de Chéoux. Nous allons prochainement prendre possession d'une partie du site qui a été acquis en mars 2025. Celui-ci accueillera, après adaptation des lieux, le service technique des Travaux, dont les activités y seront transférées.

Les poutres en bois lamellé-collé de l'aire multisport seront protégées par un revêtement approprié afin d'assurer la pérennité de la structure.



Au niveau des travaux de voirie, le dossier de la phase 1 du village de Marcouray sera mis en adjudication ainsi que la réfection du revêtement au droit du plateau de Chéoux en venant de Rendeux-Haut.

Concernant le patrimoine, il y aura la réfection de l'église d'Hodister qui consiste à remplacer quelques pièces de la charpente, remplacement des ardoises cassées ou endommagées, remplacement des solins, protection des vitraux, ...





La végétalisation des cimetières de Chéoux et du nouveau cimetière de Devantave sera concrétisée.

Les châssis des logements sociaux de Marcourt seront rénovés par une nouvelle mise en peinture.

Certains chantiers, qui devaient débuter en 2025, seront réalisés cette année car nous devions obtenir des compléments techniques pour débuter ces travaux, il s'agit :

- travaux de réparations structurelles du belvédère de l'église de Beffe ;
- travaux de rénovation du mur du préau de l'ancienne école de Marcourt ;
- travaux de stabilisation du mur d'enceinte du cimetière de Jupille.

Les travaux intérieurs de la salle de village d'Hodister sont terminés.

Inauguré le 1er mars, ce nouvel espace complète l'offre actuelle et s'ajoute à la liste des salles disponibles à la location. La capacité est d'environ 50 places. Vous pouvez contacter le comité des fêtes d'Hodister au 0494/03.25.89 pour plus d'informations et réservations.

Au printemps, les aménagements extérieurs débuteront.





Un espace de convivialité a été aménagé pour la jeunesse de Warisy dans d'anciens modules de chantier. La pose d'un bardage et les aménagements extérieurs seront réalisés à la bonne saison.





La problématique des barrages de castors le long des voiries

Le castor est une espèce protégée qui joue certes un rôle dans la **protection de l'environnement** et le fonctionnement naturel des milieux aquatiques (refuge pour de nombreuses espèces : amphibiens, poissons, oiseaux, insectes). Toutefois, la construction de barrages à proximité des voiries peut engendrer des risques significatifs pour la **protection des infrastructures**.

En retenant l'eau, ces barrages provoquent une montée du niveau des cours d'eau, entraînant des inondations. On observe, dans certaines zones, **des affaissements de chaussée**, dus au lessivage des fondations routières, ou encore une **érosion des talus** compromettant la stabilité des routes.

Dans certains cas, l'obstruction de ponceaux par des branchages, cause des **refoulements d'eau**, pouvant inonder des champs voisins ou des chemins agricoles.

L'eau stagnante peut également dégrader les revêtements, accélérer l'apparition de fissures et réduire la durée de vie des infrastructures.



Dernièrement, un barrage de castors a été découvert au carrefour de la route de Marche et de la rue du Pays-de-Liège. Après avoir obtenu l'autorisation du Département de la Nature et des Forêts (DNF) pour procéder à son démontage, la Commune a sollicité l'intervention de la Zone de secours du Luxembourg.

Une pompe de 50m³/h a été mise à disposition afin d'abaisser le niveau d'eau et permettre l'accès au ponceau, rendant ainsi possible le démantèlement du barrage.

Il est important de rappeler que le castor bénéficie d'une protection légale stricte. Toute action visant à démonter ou modifier un barrage doit faire l'objet d'une **autorisation préalable des autorités compétentes.**



Service hivernal

En comparaison avec d'autres communes voisines, notre Commune a fait le choix d'assurer le déneigement de l'ensemble de ses voiries. Ces interventions représentent toutefois un coût important.

Pour vous donner un exemple concret : **l'épisode hivernal du 9 janvier 2026 a généré une dépense d'environ 7 200 € uniquement pour l'achat de sel**, sans compter l'utilisation du matériel de déneigement ni les prestations du personnel communal.

Je reprends un extrait de mon article du bulletin du mois de mars 2023, par rapport aux pneumatiques.

Même si rien ne l'impose en Belgique, **nous vous encourageons vivement à équiper votre véhicule de pneus adaptés aux conditions hivernales.** Lorsque les températures passent sous la barre des 7 °C, le pneu hiver devient particulièrement performant : grâce à une composition différente et à une structure spécifique, il agit un peu comme un crampon.

Ses sculptures plus profondes et ses nombreuses lamelles améliorent l'adhérence et la tenue de route sur chaussée froide, humide ou glissante. Ils permettent également de réduire significativement les distances de freinage, en particulier en présence de neige.

La neige pour repenser l'organisation de nos espaces publics

Saviez-vous que la neige peut devenir un véritable outil pour repenser l'organisation de nos espaces publics ?

Cette approche, appelée **«Sneckdown»**, consiste à analyser la manière dont la neige s'accumule sur la chaussée afin d'imaginer de nouveaux aménagements des espaces publics.



Lorsqu'il neige, les voitures ne circulent que sur les portions de route réellement nécessaires, laissant les zones inutilisées recouvertes de blanc. Ces traces révèlent alors des espaces sous-employés par les automobilistes, qui pourraient être transformés en trottoirs élargis, pistes cyclables, espaces verts ou zones de rencontre.

Les urbanistes et architectes s'appuient sur ces amas de neige pour repenser l'usage de l'espace partagé et imaginer des rues plus sûres et mieux adaptées à tous.

Point sur le dossier d'interdiction pour les véhicules dont la masse en charge est supérieure à 5,5t, à l'exception de la desserte locale et les convois agricoles.

Pour rappel, le Conseil communal avait voté le 30 janvier 2025, à l'unanimité, le projet d'arrêté ministériel portant une interdiction d'accès à validité zonale aux conducteurs des véhicules dont la masse en charge est supérieure à 5,5 tonnes sur le territoire des Communes de Rendeux, La Roche-en-Ardenne, Erezée et Manhay.

Au moment de finaliser mon article, la signalisation était en train d'être installée aux différents endroits concernés par l'interdiction (voir carte ci-après).



Pour rappel

Extrait de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique (article 2.47).

"Circulation locale" ou "desserte locale" : les véhicules des riverains et des personnes se rendant ou venant de chez l'un d'eux, y compris les véhicules de livraison, les véhicules des services réguliers de transport en commun, les véhicules des services d'entretien et de surveillance, lorsque la nature de leur mission le justifie, les véhicules prioritaires visés à l'article 37 et les cyclistes et cavaliers.

En résumé, l'accès aux voiries reprises en mauve sur le plan est interdit aux véhicules dont la masse excède 5,5 tonnes, à l'exception des véhicules agricoles, des véhicules effectuant une livraison dans la zone concernée, des services réguliers de transport en commun ainsi que des véhicules prioritaires.*

*Les véhicules prioritaires sont équipés :

- d'un ou plusieurs feux bleu(s) clignotant(s) ;
- et d'un avertisseur sonore spécial (sirène).

Ces équipements doivent être conformes aux prescriptions techniques.



Énergie

Autopartage

Dans le cadre de la programmation LEADER 2023 – 2027, le GAL Pays de l'Ourthe étudie les différents systèmes d'autopartage en vue d'en tester un dans nos villes et villages.



Définition :
L'autopartage est le fait de partager **un véhicule** entre plusieurs utilisateurs. Cette pratique se différencie du **covoiturage**, où les utilisateurs partagent un **même trajet**.

Plus d'info :
https://www.paysourthe.be/projets-du-gal-pays-de-lourthe/autopartage/

La Commune souhaite bénéficier de votre avis ! urbanisme@rendeux.be



Les fiches Energies sont disponibles via Ediwall ou à l'administration communale

Culture - Enfance Enseignement





Françoise
MEUNIER
Échevine

Nous voici déjà en cette si belle saison qu'est le printemps : le renouveau de la nature, le soleil qui revient doucement, les jeux extérieurs pour les enfants … Les fêtes sont maintenant loin derrière nous, nous laissant le doux souvenir du concert de la chorale «A Chœur Ouvert» dans la magnifique église de Warizy. Un moment magique pour clôturer les fêtes de fin d'année de la plus belle des manières.

CULTURE , FESTIVITES

J'ai eu le plaisir de rencontrer Monsieur Paul Marcelis, artiste et grand amoureux des belles choses. Je vous invite à lire le petit reportage qui lui est consacré dans ce bulletin communal (voir page 31) et à visionner les diverses photos de ses belles créations.

Quand les couloirs deviennent une galerie d'art

Depuis peu nous avons la chance de pouvoir admirer des œuvres d'une peintre de Beffe, Madame Annie Deryckere (Artemisia – voir reportage dans le BC n°168), qui partage son talent et ses toiles (peinture à l'huile) dans les couloirs de l'administration communale. Vous aurez l'occasion d'admirer les œuvres d'un artiste peintre ou photographe différent tous les deux mois. Une manière sympa d'arpenter les couloirs de notre maison communale et de découvrir les talentueux artistes rendeusiens.







Nous avons également eu l'immense chance d'assister au concert caritatif «Autour d'Eriks Esenvalds» à la Paroisse de Hotton. Quelque 36 choristes accompagnés par la harpe, le violon et les percussions et dirigés par l'exceptionnelle Bernadeta Artym ont fait vibrer l'église des chants merveilleux et mélodieux. Deux années de répétitions auront été nécessaires pour arriver à ce résultat époustouflant. Trois de nos compatriotes faisaient partie de cette chorale d'exception : Marie-Claire Hogge de Rendeux-Bas, Jozef Lambert de Magoster (cfr reportage dans le dernier bulletin communal) et François-Xavier Noël de Beffe. On ne peut que les féliciter !





Au vu du succès rencontré suite à l'organisation d'un car pour aller à Villers-la-Ville lors de l'évènement «La Nuit des Chœurs», fin août 2025, il m'est à cœur de réitérer l'expérience en 2026. Si certains d'entre vous souhaitent s'inscrire, une publication facebook sera en ligne dès que j'aurai les renseignements nécessaires mais il est déjà possible de se préinscrire via mon mail communal : **francoise.meunier@rendeux.be**.

Commission culturelle

Nous allons mettre sur pied une commission culturelle afin d'organiser et gérer certains évènements culturels sur notre commune tels que concerts, expositions, vernissages, conférences, festivités diverses etc... Si vous êtes tentés de rejoindre le groupe, merci de nous le faire savoir. Nous en sommes aux prémices. Vous êtes les bienvenus. Si vous êtes passionné de culture, rejoignez-nous.

En juin 2026 (les samedi 6 et dimanche 7) aura lieu le Parcours des Artistes. Nos artistes et artisans locaux seront mis à l'honneur et exposeront leurs œuvres à Marcourt, sur divers lieux : l'Eglise, le Syndicat d'Initiative, le Presbytère et le Cirac. Il y aura de la photo, de la peinture, de la danse, de la sculpture... Plus de 25 artistes dans bien des disciplines artistiques.

L'entrée sera libre et gratuite et vous pourrez rencontrer les artistes et discuter avec eux, partager leur passion. Si vous désirez vous inscrire, vous pouvez contacter la MCFA et Hélène Déom : helened@mcfa.be.

ENSEIGNEMENT

Un nouveau comité de parents vient de se créer au sein de l'Ecole communale afin entre-autres, de récolter des fonds pour l'achat de matériel scolaire et équipements divers pour les enfants. A cette fin, il organise la vente de paniers «petits-déjeuners» à l'occasion de la fête des mères en mai prochain. J'espère que vous leur réserverez un accueil chaleureux et passerez commande en masse auprès du comité. Une super initiative et de belles activités en perspective.

Une très bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, nous avons le bonheur de vous annoncer qu'une classe supplémentaire viendra bientôt s'implanter à l'école communale. En effet, suite à l'augmentation du nombre d'élèves (à ce jour 267), il était devenu impossible de trouver un endroit spacieux et équipé suffisamment pour accueillir les cours dits «spéciaux». Un grand module, offert par la commune de Hotton, sera ramené sur Rendeux, remis en ordre, rafraîchi et placé à l'école dans les prochains mois. Si tout se passe comme prévu, il sera opérationnel pour la rentrée prochaine. Il sera équipé avec l'aide financière du comité de parents. Si vous avez des armoires ou étagères non utilisées, vous pouvez en informer l'école.

Je vous souhaite un printemps doux et plein de couleurs. Profitez des jours qui rallongent, des carnavals, de la nature qui s'éveille...et de belles fêtes de Pâques qui arrivent à grands pas. N'hésitez pas à suivre les évènements de la MCFA sur leur page Facebook et surtout à vous inscrire à l'un ou l'autre d'entre eux.



Rencontre avec Paul Marcelis, sculpteur

Paul Marcelis vit à Hodister dans une chaleureuse maison rénovée de ses mains pendant plusieurs années. Au départ maison de vacances, cette jolie chaumière est devenue, quelques années plus tard, son habitation principale, entourée d'un beau jardin, propice à la créativité et lieu rêvé pour créer de beaux objets, Par touches patientes, Paul Marcelis sculpte la matière, lui donnant forme, expression et émotion. Cet artisan passionné aime partager son univers et échanger avec le public sur son travail, sa passion.

Comment avez-vous découvert la sculpture et à quel moment avez-vous décidé d'en faire votre métier ?

J'ai démarré ma carrière à Tihange et je travaillais à la fabrication des maquettes de la centrale (toute construction dans une centrale doit passer par une minutieuse phase de miniaturisation).

Ensuite, j'ai travaillé à la SABENA et quand j'ai quitté notre compagnie d'aviation nationale à l'âge de 49 ans, j'ai décidé de suivre des cours de sculpture à l'Académie des Arts de Boisfort.

La sculpture est une passion et pas un métier.

Quelles sont les matières que vous préférez sculpter ?

Je travaille le bois, le zinc, l'acier. J'utilise de vieux objets et leur donne une seconde vie aussi.

J'aime faire du «beau», j'aime les finitions. J'aime travailler les matières naturelles. Je recherche toujours les bonnes proportions, les belles formes. Contrairement à l'un de mes professeurs qui disait que les finitions n'avaient pas d'importance, du moment que ça racontait une histoire. Il se fichait du «beau». Je n'étais pas d'accord avec lui.



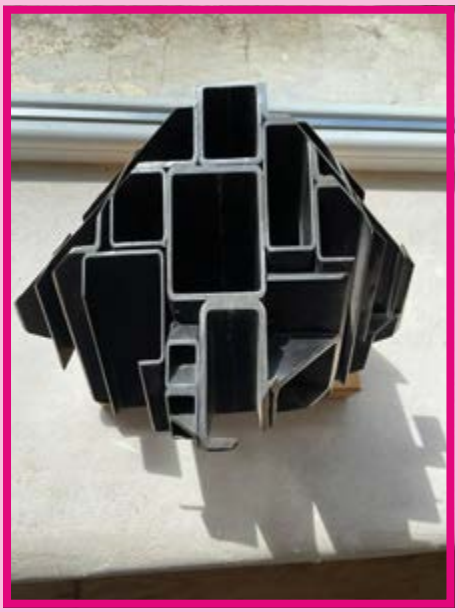
Comment se déroule la création d'une sculpture, de l'idée initiale à la réalisation finale ?

Je cherche un thème, ensuite ça cogite. Je travaille à l'œil mais je cherche les bonnes proportions, le nombre d'or*, la spirale parfaite. A côté de ça, je suis incapable de sculpter une tête de cheval par exemple. Je ne me considère donc pas comme sculpteur à part entière mais plus comme transformateur de matière.

Combien de temps faut-il, en moyenne, pour réaliser une pièce ?

N'ayant pas beaucoup d'outillage, ça me prend parfois des mois pour terminer une pièce. Etant donné que je travaille plusieurs matières, il me faudrait beaucoup de machines différentes, donc je travaille beaucoup à la main aussi : par exemple pour le polissage. Quand on aime on ne compte pas : le temps passé n'a pas d'importance. Je crée pour mon plaisir et pas dans un but lucratif.





Avez-vous une œuvre ou une exposition qui vous a particulièrement marqué ?

J'ai eu la chance et le plaisir de participer au «Parcours des Artistes» il y a deux ans. J'ai eu des retours tellement gentils et positifs, aussi bien sur mon art que sur ma maison. Je l'ai rénovée quasi seul et je l'ai montrée aux «visiteurs d'un jour» en même temps que mes œuvres. J'ai refait cette habitation avec des matériaux entièrement naturels.

Je me réjouis de participer au prochain Parcours des Artistes en juin prochain (6-7) et je vous y convie déjà. Il aura lieu à Marcourt.

Quelle place accordez-vous à la nature et à votre environnement dans votre travail ?

J'accorde une grande place à la nature qui est une source perpétuelle d'inspiration tant elle est belle. Un beau paysage, un arbre bien formé et je m'émerveille.

N'ayant pas d'atelier, le temps extérieur joue un grand rôle dans le choix du matériau à travailler. Une partie de mon travail se fait dans mes pièces de vie quand il fait du temps à ne pas mettre le nez dehors. En effet, il m'est impossible de scier ou poncer dans la cuisine ou le salon. Par contre le travail du zinc ne pose aucun problème en intérieur. Je suis donc dépendant des conditions météorologiques pour le choix des matières à sculpter.



Selon vous, quelle est la plus belle récompense pour un sculpteur ?

Avoir réussi une pièce est toujours une fierté mais le retour positif des gens sur la qualité de mes œuvres est un magnifique cadeau, une belle reconnaissance.

Quels sont vos projets ou envies pour la suite ?

Mon projet actuel est plutôt à court terme : je voudrais pouvoir produire l'une ou l'autre jolie chose à exposer en juin. J'aime travailler à mon rythme pour faire de belles choses. J'aime avoir des projets à réaliser.









Je quitte mon hôte, passionné par les matières naturelles et animé par l'envie de créer «du beau» comme il aime à le dire. Un homme qui aime aussi lire, cuisiner et partager son art et qui nous invite à regarder la matière autrement, à percevoir la beauté cachée dans chaque matière. Entre force et délicatesse, ses œuvres témoignent d'un talent authentique et d'une passion qui ne s'éteint pas.

**Le nombre d'or est une proportion mathématique (≈ 1,618) utilisée depuis l'Antiquité pour créer des formes harmonieuses. On le retrouve dans la nature (monde végétal et animal mais pas dans le minéral) - pommes de pin, ananas, coquille d'escargot - et dans l'art et l'architecture, de l'Égypte antique aux cathédrales grecques et médiévales, pour équilibrer les proportions.*
Le minéral ne sait pas modifier sa forme mais le végétal et l'animal au fil de l'évolution ont su modifier leur forme et retrouver les nombres d'or chez eux montrant bien que tout ce qui est vivant se dirige vers le beau.



mcfa

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS

NOËL AU THÉÂTRE

Monstre rose par Semences d'art

Nous avons terminé l'année en beauté avec la traditionnelle venue de Noël au Théâtre à Rendeux ! Le spectacle "Monstre rose" a ravi petits et grands, suivi du traditionnel duo galettes-cacao. Merci à tous pour votre venue, et à l'année prochaine !



RAP SOLAIRE ET ENGAGÉ EN PRIMAIRE

Début février, les élèves de 4e, 5e et 6e primaire de nos cinq communes ont assisté au concert d'Arty Leiso, mêlant rap, hip hop, reggae et beatbox. Connus pour leur humour décalé et leur flow parfaitement maîtrisé, Arty et son acolyte Micky Djinn ont permis aux enfants de faire le plein de bonne humeur avant le congé de détente !

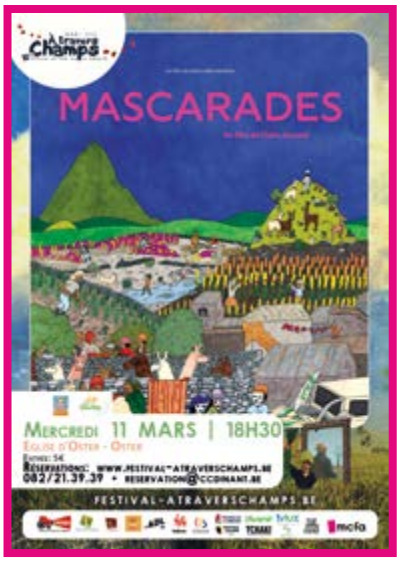
ACTIVITÉS À VENIR

RETOUR DU FESTIVAL *«A Travers Champs»*

Tout le mois de mars 2026 | En province de Luxembourg et de Namur

Le Festival fêtera sa dixième édition en mars 2026 !

Profitez-en pour découvrir une trentaine de films (documentaires, fictions, court, long) abordent la ruralité sous toutes ses formes : agriculture, nature, village, consommation, changement climatique, etc.



Mascarades de Claire Second

Mercredi 11 mars 2026 | Église d'Oster | 18h30

Depuis des générations, les habitants de Tomave, en Bolivie, cultivent le quinoa avec des méthodes ancestrales. Peuvent-ils faire le poids face au rouleau compresseur du «progrès» ?

Dans les Hauts-Plateaux boliviens, les habitants et habitantes du village de Tomave cultivent du quinoa et élèvent des lamas. Ils se déguisent, chantent et rient pour appeler la pluie et lancent pétards et confettis pour la Terre-Mère. Mais des ingénieurs agronomes venus de la ville rôdent autour du village, des technologies agricoles plein les bras, bien décidés à rationaliser les pratiques. C'est le prélude d'une étrange mascarade...

Bécassine de Bruno Podalydès

Dimanche 15 mars 2026 | Moulin de Bardonwez (Rendeux) | 15h00



Une projection <u>en audiodescription</u> pour découvrir autrement les aventures de Bécassine.

Naïve, ingénue, rêveuse, inventive, toujours sincère, innocente, tendre, optimiste, fidèle, ouverte, drôle, incorrigible, enthousiaste, fascinée par la vitesse, ébahie par l'éclairage électrique, ayant un grand sens pratique, instinctive, maladroite, généreuse, jamais découragée, tenant toujours ses promesses, prenant les mots au mot, avec une bouche pour dire à sa petite Loulotte qu'elle l'aime envers et contre tout. Voilà le Bécassine de Bruno Podalydès.

Et autour de la projection...

› Intervention par Eqla, association au service des personnes déficientes visuelles.

› Possibilité d'un goûter aux saveurs locales après la projection.



La sagesse de nos arbres de Thierry Dory

Vendredi 27 mars 2026 | Château ferme de Fisenne | 19h00

Aux quatre coins de la Wallonie, différentes personnalités nous ouvrent les yeux sur les interactions secrètes entre l'homme et la nature.

En transmettant leurs savoirs, ils transforment des promenades en aventures, aiguisent nos sens et font prendre conscience que respecter la nature, c'est surtout nous respecter.

Et autour de la projection...

› La projection sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur.
› Diffusion de photographies de Martin Dellicour.
› Couvrez-vous bien, la séance aura lieu dans la grange !
› Possibilité de déguster une soupe sur place.

Programme complet du Festival : https://www.festival-atraverschamps.be/

Projections en collaboration avec : Eqla, La Lumière et les Amis des Aveugles, le GAL Pays de l'Ourthe, Pierre d'Angle asbl de Fisenne, l'Unité pastorale Manhay - Saint-François.

DESSINONS SOUS LES ARBRES

Les sorties alliant balade et croquis sont de retour à partir du mois d'avril !

Pour cette première session de l'édition du printemps, nous organisons une sortie spéciale combinant l'atelier avec une visite d'exposition. Avis aux amateurs de grand air et de dessin : on vous attend !

Tout le monde est le bienvenu avec son matériel, des experts aux débutants. Au programme : pas de leçon à proprement parler, mais plutôt des échanges entre participants.

La balade est suivie d'un apéritif où chacun apporte un petit quelque chose. L'occasion de discuter, de se montrer les dessins du jour.



› **Sortie spéciale à Hotton : 11 avril 2026 | 14h - 17h environ**

Dessinons sous les arbres + visite de l'exposition des dessins de précédentes sorties au Centre Culturel d'Hotton.

› **À Erezée : 9 mai 2026 | 14h - 17h environ**

› **Sortie spéciale à Rendeux : 6 juin 2026 | 14h - 17h environ**

Dessinons sous les arbres + visite de l'exposition des artistes et artisans de Rendeux.

Inscription obligatoire : emr@mcfa.be

Lieu à découvrir quelques jours avant le départ.

PARCOURS D'ARTISTES ET ARTISANS D'EREZÉE ET DE RENDEUX

Dernier weekend de mai et premier weekend de juin 2026

Profitez de deux week-ends consécutifs placés sous le signe de l'art ! (Re)découvrez les talents des artistes et artisans de votre commune.

À EREZEE

À Erezée entre l'église Saint-Laurent et le Tramway Touristique de l'Aisne.

› **Vernissage** le vendredi 29 mai 2026 (soir)

› **Exposition** ouverte les samedi 30 et dimanche 31 mai 2026 (11h – 18h)

À RENDEUX

À Marcourt, entre le RSI, l'église, le presbytère et le CIRAC.

› **Vernissage** le vendredi 5 juin 2026 (soir)

› **Exposition** ouverte les samedi 6 et dimanche 7 juin 2026 (11h - 18h)

En partenariat avec le Syndicat d'Initiative d'Erezée, l'Unité pastorale de Rendeux Saint-Thibaut, le RSI de Marcourt, le Cirac, Ardenne Culture, AAT, Cœur de l'Ardenne au Fil de l'Ourthe, la Commune d'Erezée, la Commune de Rendeux, la Commune de La Roche-en-Ardenne, le GAL pays de l'Ourthe.

mcfa

MCFA
Érezée - La Roche - Manhay - Rendeux - Tenneville

Plus d'infos sur nos activités
réservations et inscriptions :
www.mcfa.be
www.culturama.click
emr@mcfa.be
0495 54 69 52

BIBLIOTHÈQUE



Le livre "Tour de trouille" offert aux enfants de maternelle

Un livre à ramener à la maison. Voici une belle initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet aux enfants de découvrir la littérature jeunesse belge. Cette année ce sont les enfants de maternelle qui se sont vu offrir le livre "Tour de trouille". Écrit et illustré par Michel Van Zeveren, cette histoire un brin effrayante se révèle une partie de cache-cache remplie de surprises et de magies ! Les livres ont été distribués par la bibliothèque à la suite d'une animation - plutôt ensorcelée - directement dans les classes.





QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

LOVE, MOM

ILIANA XANDER, FLEUVE EDITIONS



Et si votre mère cachait un secret si sombre...qu'il pourrait vous détruire ? Mackenzie, 21 ans, a grandi dans l'ombre de sa célèbre mère, E.V. Renge, autrice de thrillers à succès. Alors quand cette dernière meurt subitement dans un accident, Mackenzie hérite de bien plus qu'un deuil. Le jour des obsèques, elle reçoit une étrange lettre qui commence par ces mots : "Tu veux connaître un secret ? Love, Mom."

Dans l'enveloppe, un extrait du journal intime de sa mère. Ce que Mackenzie y découvre la laisse en état de choc. S'ensuivent une deuxième et une troisième lettre, où s'enchaînent les révélations sordides. Mensonges. Manipulations. Meurtres. Très vite, Mackenzie comprend que sa mère n'était peut-être pas celle qu'elle croyait, et que sa renommée cache une réalité aussi dérangeante que dangereuse... Parce qu'il existe des secrets qu'on ne devrait jamais exhumer.

TRACE

GENEVIÈVE DAMAS, GRASSET



Mince, pâle et tendue, Farkass court pour dealer. Cette adolescente solitaire trouve dans le trafic de drogue une source d'argent facile. Pour subvenir aux besoins de sa mère, avec qui elle vit dans une cité délaissée, elle vend de la cocaïne après les cours.Au lycée, elle est repérée par son professeur de sport pour ses qualités d'endurance. Rejoignant son club d'athlétisme, elle découvre un exutoire, bientôt une passion : la course. Sur la piste, elle découvre des sensations nouvelles ; elle ne pense à plus rien d'autre qu'à son corps, à cette tension enivrante, et elle excelle.

Cette nouvelle occupation devient vite incompatible avec les nouvelles tâches qui lui sont confiées par son supérieur. Trahisons, règlements de compte et tueries se multiplient. Que choisira Farkass à choisir : la course, ou le trafic ?

D'une addiction à l'autre, un roman étonnant, dans la double ligne du célèbre "La solitude du coureur de fond" d'Alan Sillitoe et du "Mean Streets" de Scorsese.

DANSER SUR VOS PAS

SOPHIE ROUVIER, MAZARINE



Victoria Lacombe pense connaître son histoire. Thérapeute familiale le jour, voix bienveillante d'une émission de radio le week-end, elle a bâti sa vie sur un récit fondateur : un père militaire mort en héros, une mère courage, un beau-père aimant.

Tout vacille le soir où un généalogiste l'appelle au sujet d'une mystérieuse succession. Une maison isolée sur le plateau du Larzac, un nom qu'elle croyait disparu, des lettres jamais ouvertes, des carnets oubliés. En quelques jours, ses certitudes s'effondrent, les photos de famille se fissurent, les légendes se défont.

Accompagnée de sa fille adolescente et rebelle, Cléo, et de son beau-père Henri, Victoria prend la route de l'Aveyron. Là-bas, au cœur de paysages rudes et magnifiques, une maison et des rencontres inattendues viennent peu à peu ébranler ce qu'elle pensait acquis, et l'obligent à regarder autrement sa vie et celle de ses parents.

Entre les consultations au cabinet, les confidences nocturnes des auditeurs et les affaires de cœur complexes de ceux qui l'entourent, Victoria va devoir apprendre à danser avec son passé plutôt qu'à le subir.

Un roman lumineux sur les secrets de famille, la filiation et l'art de se réinventer, Danser sur vos pas célèbre la force des liens que l'on choisit et la liberté de réécrire sa propre histoire.

POUR LES PLUS JEUNES

QUELLE MASCARADE !

ANDRÉA NÈVE ET JEAN-LUC ENGLEBERT, PASTEL



C'est le carnaval et Mattéo le petit lapin s'est fabriqué un masque de renard. Il s'amuse à faire peur à son papa, qui se cache sous la table, et à son voisin Barnabé, qui s'enfuit en poussant des cris de terreur. Mattéo est très fier de lui.

C'est alors qu'il entend des applaudissements et voit un vrai renard qui sort des broussailles : « Bravo, c'était très rigolo et ça m'a mis en appétit ! »

NOUVEAUTÉS ROMANS DE FÉVRIER ET MARS

Le ciel est immense - Feurat Alani | ***Omnivore*** - Olivier Bocquet | ***Sans âmes ni conscience*** - Michaël Connelly | ***Un conteur hors père*** - Dominique Costermans | ***Le visage de la nuit*** - Cécile Coulon | ***Fauves*** - Mélissa Da Costa | ***On l'appelait Bennie Diamond*** - Michael Dichter | ***Le Manoir des rêves perdus 2. Vers la lumière*** - Marie Bernadette Dupuy | ***La proie et la meute*** - Simon François | ***Les disparues*** - Jessie Garcia | ***Prédateurs de la nuit*** - Maria Grund | ***Woman down*** - Colleen Hoover | ***L'autre enquête*** - Jorn Lier Horst | ***Ne jamais trembler*** - Stephen King | ***Les Belles Promesses*** - Pierre Lemaitre | ***Sécher tes larmes*** - Meï Lepage | ***Journal d'un libraire qui ne croyait plus aux histoires*** - Le libraire se cache | ***Le Garçon éternel*** - Jérôme Loubry | ***La dernière enquête de Penny et Joséphine*** - Chrissie Manby | ***Les fantômes de Shearwater*** - Charlotte McConaghy | ***Brûlez tout*** - Christophe Molmy | ***La Prophétie du diamant*** - Alexandre Murat | ***La dernière chanson d'amour*** - Lucinda Riley | ***Je suis Romane Monnier*** - Delphine de Vigan

LIRE AU FIL DE L'OURTHE, ASBL
BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE
RUE DU PURNALET, 7 - LA ROCHE
0472/680934
BIBLIOTHEQUELAROCHE(at)GMAIL.COM

OUVERTURE : MA 13-17H, ME 14-18H, VE 09-12H ET 13-17H, SA 10-12H, DI 10-12H

Éditeur responsable : Lucienne Dethier - Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux





Le Miroir vagabond




La Vagabonde
CHORALE MILITANTE DU MIROIR VAGABOND
NOS CHANTS SONT CRÉÉS ET INSPIRÉS DE L'INJUSTE D'ICI, D'AILLEURS ET DE MAINTENANT
CHANTER POUR RÉSISTER JOYEUSEMENT
RÉPÉTITIONS: 19 MARS, 2 AVRIL, 21 MAI, 4 JUIN, 18 JUIN
GRATUIT
2 RENDEZ-VOUS PAR MOIS DE 18H À 20H
Un jeudi sur deux
REJOIGNEZ-NOUS! ENSEMBLE, TOUTES LES VOIX RAYONNENT!
2025-2026
Infos et inscriptions : Béa - 084 31 19 46
bureau@miroirvagabond.be


A.M.E.
Autrement Mieux Ensemble
Un groupe de paroles et d'actions citoyennes du Miroir Vagabond.
L'idée ? Mettre en place des projets pour répondre aux besoins de la population dans le cadre de l'éducation permanente.
Un espace ouvert pour les personnes en demande de revendications, de lien, d'aide.
Un samedi par mois.
De 9h30 à 13h00 (repas compris). Gratuit.
Avenue de la Gare 188, 6990 Melreux
Infos : 084/311946 ou bureau@miroirvagabond.be


LÈVE TOI CONTRE LE RACISME
VENDREDI 20 MARS 2026
ARLON
Venez marcher pour lutter contre le racisme !
ANIMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION L'APRÈS-MIDI !
Renseignements :
CRILUX Asbl
info@crilux.be
061/21.22.07
www.crilux.be
Informations :
Rassemblement 9h30 - Départ à 10h
L'Entrepôt Arlon
2km, accessible aux PMR
Event Facebook !
PROGRAMME
10h
DÉPART DE LA MARCHE
Dès 9h30 : Rassemblement à l'Entrepôt
Rue Zénobe Gramme, 2
11h-11h30
ARRIVÉE AU PALAIS
Place Léopold
Discours, témoignages, annonce du gagnant du concours scolaire "On ne naît pas raciste !"
- Temps de midi libre -
13h-15h
APRÈM ENGAGÉE
Le Palais, Place Léopold
Animations, activités de sensibilisation, ateliers créatifs
20h30
CONCERT
L'Entrepôt Arlon
IMPARFAIT : Rock alternatif volcanique et rage lucide percutante
Event Facebook !

Des nouvelles de la P'tite école

Nos élèves deviennent «Benjamins secouristes» grâce à la Croix-Rouge



Les élèves de 5e et 6e primaires de la P'tite école ont actuellement la chance de participer à une animation aussi utile que citoyenne : «Benjamin Secouriste», proposée par la Croix-Rouge.

Au cours de cinq séances de deux heures, les enfants sont initiés aux gestes de premiers secours à travers des activités pratiques et adaptées à leur âge. L'objectif est de leur apprendre à réagir calmement et efficacement face à des situations du quotidien.



Durant ces animations, les élèves apprennent notamment à :

- soigner de petites plaies,
- appeler correctement le 112 en cas d'urgence,
- réagir face à des brûlures,
- mettre une personne en position latérale de sécurité,
- et adopter les bons réflexes pour protéger, alerter et secourir.

Au-delà de l'apprentissage de gestes techniques, ce programme vise aussi à développer le sens des responsabilités, la solidarité et la confiance en soi des enfants. Grâce à l'encadrement de l'animatrice de la Croix-Rouge, les élèves peuvent s'exercer et comprendre l'importance de ces gestes qui peuvent, un jour, faire la différence.







Enfance



Stages organisés à Rendeux durant l'année 2026

Dates	ASBL «La p'tite ferme de Grignotte»	Centre Cirac	ATL/CPAS
Vacances de détente (Carnaval)	16 - 20/02	16 - 20/02	
	23 - 27/02		23 au 27/02
Vacances de printemps (Pâques)	27 - 30/04	27 - 30/04	27 au 30/04
	4 - 8/05		4 au 8/05
Vacances d'été Juillet		1 et 2/07 Organisation de 12h de cours pour réviser le permis théorique.	
	6 - 10/07		
	13 - 17/07	13 - 17/07	
			22 au 24/07
	27 - 31/07		27 au 31/07
Août	3 - 7/08		3 au 7/08
		10 - 14/08	
	17 - 21/08	17 - 21/08	
Vacances d'automne (Toussaint)	19 - 23/10		19 - 23/10
	26 - 30/10	26 - 30/10	

À noter : Camp patro : du 11/07 au 20/07/2026.

Coordonnées des différents organismes :

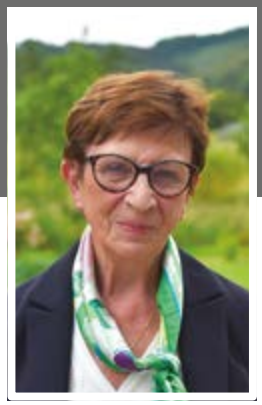
- **ASBL «La p'tite ferme de Grignotte» :** Mme Virginie TOCHE.
  Rue des Fagnes n°3, 6987 GÊNES
  0475/44.43.84 – tochevirgi@hotmail.com
- **Centre CIRAC : Mr Michael GALLOY.**
  Rue des Martyrs n°13, 6987 RENDEUX
  084/47.72.11– animations@cirac.be
- **Coordination ATL- Administration de Rendeux :** Mme Amandine VUIDAR.
  Rue de Hotton n°1, 6987 RENDEUX
  084/37.01.92 – atl@rendeux.be
- **CPAS de Rendeux :** Mr Michaël LOUCHE.
  Rue de Hotton n°1, 6987 RENDEUX
  084/37.01.87 – michael.louche@rendeux.be


SAVE THE DATE
CIRAC ASBL | MARCOURT
Samedi 23 mai de 14h à 20h
JOURNÉE
PORTES OUVERTES
Grand Quizz
Lots à gagner
Scène ouverte
Jam
084/47.72.11
info@cirac.be
Facebook


DEVENEZ
BÉNÉVOLE
Josette
Tu as au moins 2 h
par semaine?
Rejoins-nous!
Pepsi, pan-pan,
Duchesse
Luna et plume
LA P'TITE FERME
DE GRIGNOTTE
ASBL (RENDEUX)
Envoyez
votre candidature
tochevirgi@hotmail.com


4-12
ANS
STAGES
Printemps
27 AU 30 AVRIL 2026
04 AU 08 MAI 2026
LA P'TITE FERME
DE GRIGNOTTE
ASBL
ANIMATIONS NATURE
SOIN DES ANIMAUX
ACTIVITES CREATIVES
BIEN MANGER ET BOUGER
RUE DES FAGNES, 3
6987 GENES (RENDEUX)
Informations & Inscriptions au 0475/444/384


STAGES D ÉTÉ
LA P'TITE FERME DE
GRIGNOTTE ASBL
Du 06 au 10 juillet 26
Du 13 au 17 juillet 26
Du 27 au 31 juillet 26
Du 03 au 07 août 26
Du 17 au 21 août 26



Lucienne
DETHIER
Présidente du CPAS

CPAS
Centre Public d'Action Sociale

Santé : un enjeu stratégique pour notre territoire
Soutien à nos partenaires de la santé

Vivalia

En juin dernier, l'Assemblée générale de l'intercommunale Vivalia a décidé de prolonger sa durée de vie jusqu'en 2064. Les associés sont principalement la Province de Luxembourg et les Communes : ce sont donc, dans notre province, les acteurs publics locaux qui assument cette responsabilité.

Cette décision était indispensable pour rassurer les banques et permettre le financement du projet «Vivalia 2030», lequel prévoit :

- La construction d'un nouvel hôpital à Houdemont ;
- La modernisation de l'hôpital de Marche ;
- La création de cinq Proxi cliniques dans la province.

En février, l'Assemblée Générale extraordinaire, s'appuyant sur les décisions des Conseils communaux, a approuvé des modifications statutaires, une augmentation des fonds propres de 135 millions d'euros et la création d'un fonds d'investissement.

Notre Commune assume sa contribution via :

- L'alimentation du fonds d'investissement pour ±11.000 € par an, de 2026 à 2059 ;
- la souscription de parts d'action pour un montant de ±10.000 € annuels, libérables de 2030 à 2039.

Les associés sont principalement la Province et les Communes. Contrairement aux autres régions du Pays, ce sont donc les acteurs publics locaux qui portent l'avenir du secteur hospitalier dans la Province de Luxembourg.



L'Asbl Centre Médical Héliporté de Bra-sur-Lienne



Depuis l'année 2003, la Commune de Rendeux apporte une aide financière annuelle de 2776 € à l'ASBL Centre Médical Héliporté (CMH) de Bra-sur-Lienne.

Plus que jamais, l'hélicoptère médicalisé s'avère indispensable et peut être réquisitionné par le 112 dans une situation où la nécessité de sauver, de protéger ou de préserver le vie est une priorité : accident cardiaque, accident grave sur la voirie publique ou toute autre intervention d'urgence : accident domestique, au travail,...

Il faut noter qu'avec le recours à l'hélicoptère, l'intervention est de 3 à 5 fois plus rapide qu'un secours traditionnel.

L'hélicoptère sauve des vies tous les jours ! Pour la commune de Rendeux, l'hélico intervient en moyenne à 20 reprises sur un an. Chaque minute compte...

N'hésitez pas à vous affilier au CMH, il vous en coûtera 57 euros/an pour un ménage et 35 euros/an pour un isolé. Un seul numéro d'appel pour vous abonner : 086/45.03.39.

Prochainement, le CMH sera installé dans de nouvelles infrastructures à Lierneux, notre contribution sera d'autant plus appréciée...

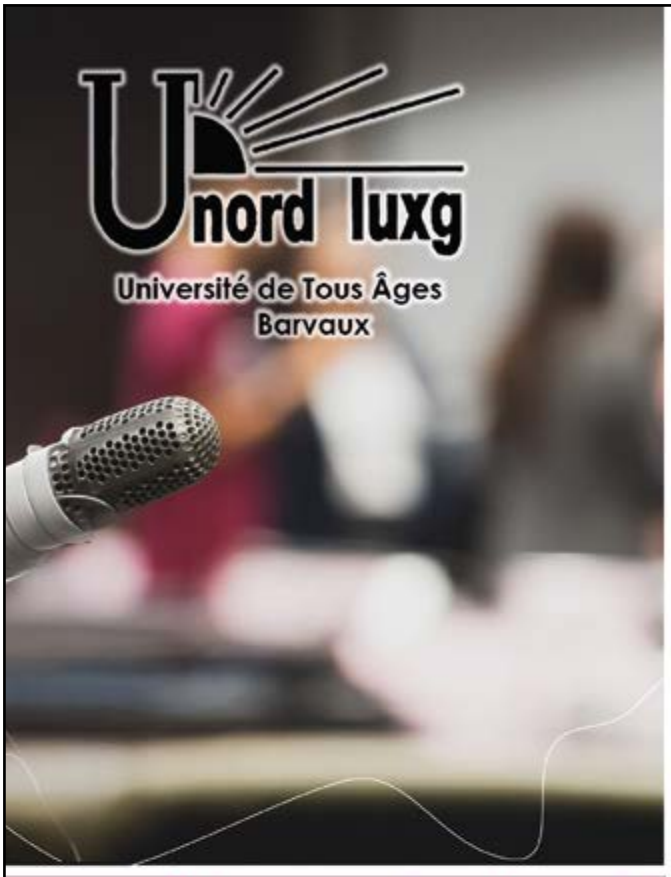
L'accompagnement en fin de vie – Soins Palliatifs

La Commune de Rendeux apporte également son soutien financier aux unités de soins palliatifs basées en province de Luxembourg : «Au fil des Jours» et «Accompagner».

Ces unités de soins palliatifs interviennent pour permettre aux malades en fin de vie de vivre avec un peu de sérénité et de réconfort. Ils apportent également un soutien aux proches dans les moments plus difficiles, que ce soit à domicile ou en maison de repos. Les médecins et le corps médical participent également à cet accompagnement.







Programme des conférences de Mars à juin 2026

ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026

www.utabarvaux.org

CONTACT :
Danielle Mottet : 0479/99.21.23

MARS 2026

- 6 mars : Monsieur Jean-Marc Onkelinx : Analyse d'une ballade de Frédéric Chopin (1810- 1849).
- 20 mars : Monsieur Sacha Munaut : Prendre l'IA (Intelligence artificielle) par la main avant qu'elle nous prenne à la gorge.

AVRIL 2026

- 10 avril : Madame Christine Hardy : Jan Van Eyck, La Vierge au chancelier Rolin (vers 1435).



MAI 2026

- 8 mai : Monsieur Yves Delpierre : La Baltique, ombres et lumières d'une mer d'ambre.
- 29 mai : Monsieur Armel Job : Pourquoi raconter des histoires?

JUIN 2026

- 5 juin : Michèle et Jean Meuris : La Galice, Ferveur et Traditions.
- 12 juin : Excursion Visite de Maestricht.

CONDITION D'ADHÉSION

L'entrée aux conférences est de 5 euros ou avec la cotisation annuelle (année académique de septembre à juin), l'accès est libre pour toutes les séances (16/an). Son coût est de 40€ par personne ou de 70€ par couple.

À verser sur le compte :
BE27 2500 2154 2573

QUI SOMMES-NOUS?

Notre Université Tous Ages de Barvaux fut fondée en 1978. C'est une ASBL gérée par des bénévoles. La province de Luxembourg compte 4 UTA : Virton, Arlon, St-Hubert et Barvaux.

NOTRE OBJECTIF

Les UTA favorisent l'accès à la culture et s'adressent à un public varié. Les conférences sont des occasions de rencontres et d'échanges de vue. Ces conférences abordent différents thèmes dont la littérature, la musique, la peinture, la santé, l'économie, l'environnement ...

HEURE ET LIEU DE RENDEZ-VOUS

Début : 14h30
Lieu : au syndicat d'initiative de Barvaux
Place Juliénas, 1 à 6940 Barvaux

Ensemble, les Seniors de Rendeux

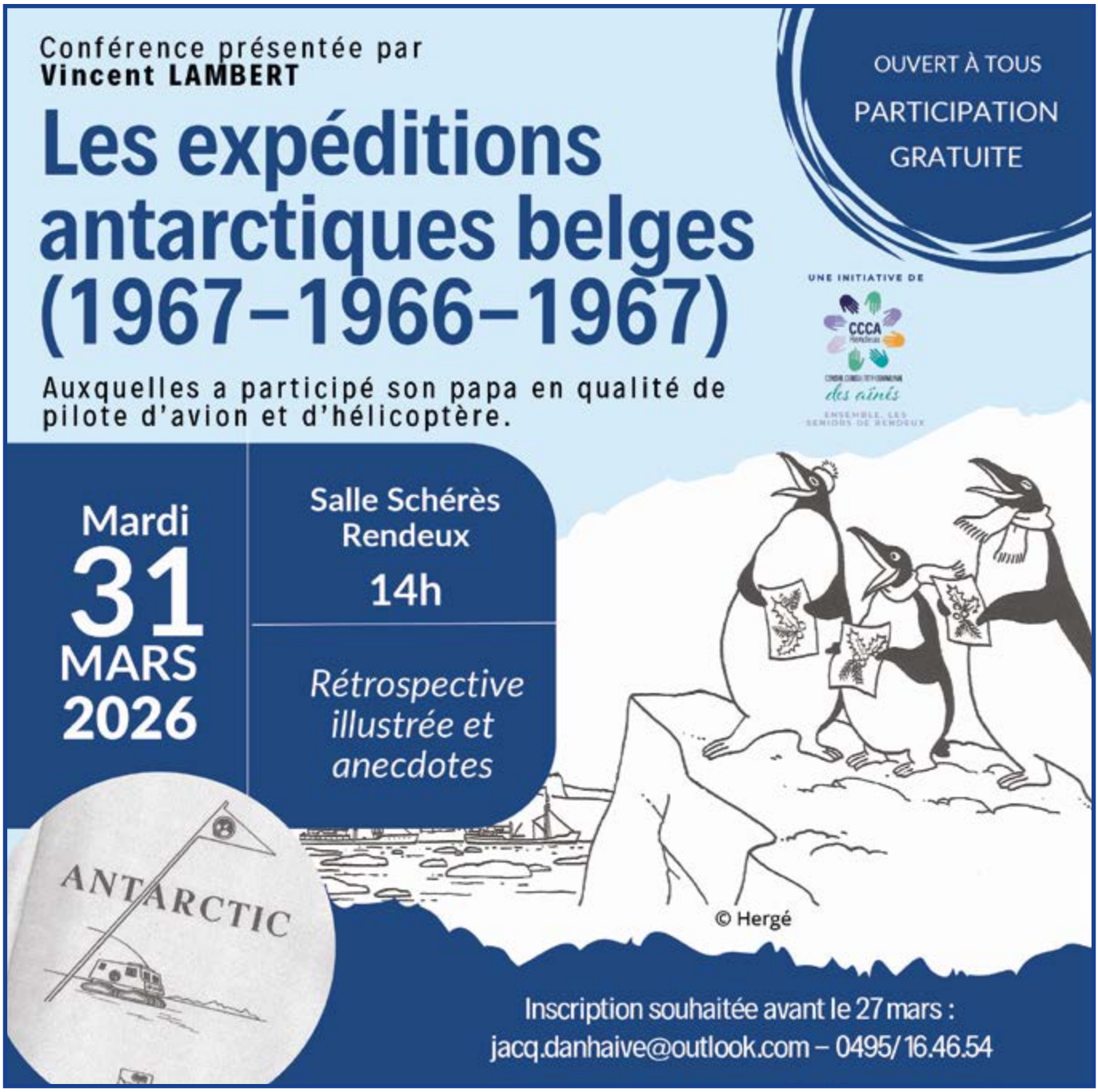
Le Conseil consultatif communal des Aînés a actualisé l'aide-mémoire des services destiné aux seniors de Rendeux.

Grâce à l'appui financier de l'administration communale et à son soutien efficace, cet aide-mémoire pourra être distribué par les services postaux en toutes-boîtes.

Nous vous conseillons de conserver ce document qui pourrait vous aider en cas de besoin parce qu'il ne sera plus renouvelé durant cette mandature communale.

Le 31 mars 2026, Monsieur Vincent Lambert, bien connu de la plupart des Rendeusiens, donnera une conférence sur les expéditions polaires antarctiques de 1965-66-67 auxquelles a participé son papa, Léon Lambert, en qualité de pilote d'avion et d'hélicoptère.

Vous êtes cordialement invités à venir découvrir les exploits de ces téméraires explorateurs expliqués par des commentaires et des images inédits de première source.



Du changement à la boulangerie «L'Artisan de Saint-Thibaut» : Pascal passe le relais !

Pascal Bruers est originaire de la région de Charleroi. Formé à l'école hôtelière, il commence sa carrière comme boulanger, avant de devenir chauffeur-livreur puis de travailler quelque temps en menuiserie. Il découvre Marcourt lors de séjours dans les campings des environs. Séduit par la région, il s'y installe en 2004. Après avoir travaillé comme livreur chez Gossiaux à Rendeux puis dans la vente de produits surgelés, il a envie de revenir à son premier métier. À force de persévérance, il parvient à reprendre le dépôt de pain. La boulangerie «L'Artisan de Saint-Thibaut» voit le jour. C'est un peu son bébé !



«Le contact humain, c'était le plus beau»

Que retenez-vous de ces années ?

Le contact humain, sans hésiter. Je suis de la vieille école : j'aime plaisanter, avoir un bon mot pour chacun. Avec le temps, on crée des liens. Certains clients sont devenus des amis. J'aimais aussi revoir les touristes d'année en année. Et puis il y avait cette confiance : des habitués venaient parfois se dépanner en lait ou en œufs, et ils me les rapportaient le lendemain. C'était simple et naturel.

Nouvel An, motards et cramique…

Des souvenirs marquants ?

Le Nouvel An, c'était sacré ! J'offrais toujours un petit verre de goutte. Certains passaient très tôt pour partager ce moment. Je me souviens aussi d'un groupe de motards. En commandant leurs croissants, ils m'avaient demandé en riant si l'apéro était offert. Le lendemain, ils ont eu leur petit verre… ils étaient surpris ! L'année suivante, ils sont revenus me saluer.

Et puis il y a ces touristes canadiens qui avaient adoré mon cramique. Ils l'ont écrit dans le livre d'or de leur gîte, et les visiteurs qui ont suivi sont aussi venus m'acheter le fameux cramique.

Sans oublier les grands gâteaux pour les 30 et 40 ans du Comité des Fêtes : un vrai travail d'équipe avec les filles du village venues prêter main-forte.







Gourmandise et papiers …

Des aspects moins agréables ?

Franchement, peu de choses. Peut-être le danger, quand on est gourmand, c'est de goûter un peu trop souvent les pâtisseries… Et je suis gourmand ! Et puis l'administratif. Les papiers, ce n'est franchement pas ce que je préfère.

Une nouvelle vie

Aujourd'hui, Pascal ne s'ennuie pas : *«J'ai trouvé l'amour à la boulangerie. Conny, ma voisine, est d'abord venue m'aider pour les livraisons, puis au magasin… et on s'est mariés. Maintenant, elle m'apprend à m'occuper des chevaux. J'y prends beaucoup de plaisir.»*

Et la pâtisserie ?

Pour le moment, non, ça ne me manque pas. J'achète mon pain chez les nouveaux boulangers et je suis heureux que le commerce continue. Je leur souhaite beaucoup de réussite.

À Marcourt, une page se tourne. Mais l'esprit de convivialité insufflé par Pascal restera bien présent dans les mémoires…

Bienvenue aux nouveaux boulangers

Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes Matthias De Smet et Wiebke Houck, 34 et 31 ans. Nous sommes tous les deux nés à Zottegem et avons grandi à Brakel, en Flandre-Orientale… mais aujourd'hui, nous écrivons un nouveau chapitre à Marcourt.



Quels ont été vos parcours respectifs ?

Matthias est électricien de formation, mais depuis 7 ans, il travaille comme chauffeur routier et s'investit également comme pompier qualifié.

De mon côté, j'ai étudié le commerce pendant six ans au lycée. En dernière année, j'ai décidé de suivre ma passion en m'inscrivant à une formation en pâtisserie et chocolaterie à l'école hôtelière de Gand. C'est là que tout a vraiment commencé.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir boulangère?

Cela vient de mon enfance. Mon grand-père était boulanger à Brakel et tenait une boulangerie connue pour ses mattentaarten (gâteaux). J'ai littéralement grandi dans cet univers, entourée d'odeurs de pain chaud et de gâteaux.

À 18 ans, ma passion pour la pâtisserie s'est révélée comme une évidence. J'ai travaillé pendant dix ans comme pâtissière, d'abord à Audenarde puis à Merelbeke. Ensuite, j'ai occupé un poste administratif pendant trois ans, mais le manque s'est vite fait sentir. Ouvrir ma propre boulangerie était un rêve que je gardais en moi depuis longtemps. Heureusement, Matthias m'a soutenue dès le début pour le réaliser.



Ma spécialité ? La tarte au maton !

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Marcourt ?

Ma maman et mon beau-père vivent à Rendeux depuis quelques années. Nous venions régulièrement leur rendre visite et nous avons appris à apprécier la région.

En allant chercher du pain à la boulangerie du coin, nous avons découvert que le commerce était à reprendre. L'idée a commencé à faire son chemin. Nous aimions déjà le quartier, l'ambiance, les habitants… et l'opportunité de créer notre propre entreprise ici nous a semblé unique. Après réflexion, nous nous sommes dit que c'était maintenant ou jamais.

Comment se passent les débuts ?

Les premiers mois ont été très encourageants. Comme dans tout nouveau projet, il a fallu trouver nos repères, ajuster l'organisation et prendre le rythme. Petit à petit, les clients se sont habitués à nous et à nos horaires. Nous pouvons aussi compter sur Serge, fidèle ouvrier de la boulangerie depuis 14 ans.

Avez-vous des projets pour la suite ?

Pour l'instant, nous souhaitons surtout acquérir de l'expérience et observer le fonctionnement de l'ensemble du projet.

Cela dit, nous aimerions développer davantage l'offre de douceurs en boutique. L'idée est que, lorsqu'on cherche une gourmandise à offrir ou à partager, on pense spontanément à venir chez nous.

Conserver des boulangeries dans notre commune, c'est essentiel. Au-delà de leur rôle nourricier, ces commerces de proximité contribuent pleinement à la vie sociale, à l'activité économique et à l'attractivité de nos villages.

Outre **L'Artisan de Saint-Thibaut à Marcourt**, notre territoire peut compter sur la boulangerie familiale **Boulangerie Collignon**, installée de longue date à Hamoul. Plus récemment, la **Boulangerie Delhaye** a ouvert un point de vente à Vecpré.

Soutenir ces artisans, c'est préserver un savoir-faire, maintenir des emplois locaux et faire vivre le cœur de nos villages.



Ourthe en Transition



Information récente et importante sur le Glyphosate (Roundup) :

Notre mouvement de Ourthe En Transition s'inscrit dans une aspiration mondiale à bâtir un avenir plus juste, sur le plan économique, social et écologique. Pour nous, cela inclut tout ce qui contribue à un monde plus respectueux de la nature et de ses habitants.

En 2000, une grande étude scientifique affirmait que le glyphosate (l'ingrédient principal du Roundup) était sans danger. Ce désherbant très controversé est utilisé massivement dans l'agriculture au niveau mondial. Selon cette étude, il n'y avait aucun risque pour notre santé, même si d'autres recherches montraient un lien possible avec le cancer. La conclusion était claire : «le Roundup ne présente pas de risque pour la santé humaine». Pendant 25 ans, cette phrase a servi à justifier l'utilisation du glyphosate.

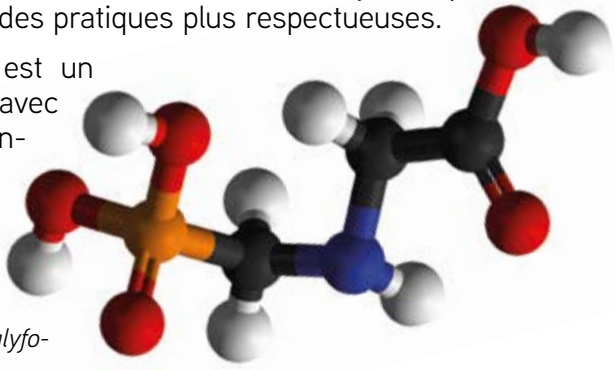
Le mois dernier, coup de théâtre : cette étude vient d'être retirée par la revue scientifique qui l'avait publiée. Motif : fraude scientifique. C'est un véritable tremblement de terre, car le Roundup est devenu indispensable à l'agriculture européenne (et wallonne !). On vient de démentir ce qui justifiait son utilisation.

Cette affaire pose une question très sérieuse : est-ce que pendant des dizaines d'années, les autorités ont autorisé ce produit en se basant sur une une étude scientifique truquée ? Maintenant, que vont faire l'Autorité européenne de sécurité des aliments et l'AFSCA (l'agence belge)? Vont-elles réévaluer leur position à la lumière de ces révélations?

Quel rôle pour notre commune ? Cette nouvelle interpelle tous les acteurs du territoire. Elle peut être l'occasion d'ouvrir un dialogue et d'encourager une réflexion collective sur nos pratiques en matière d'entretien des espaces verts et sur le modèle agricole que nous souhaitons soutenir. De nombreuses communes explorent déjà des alternatives durables pour préserver notre environnement et la santé de tous.

En tant que citoyens, que pouvons-nous faire ? Nous avons le pouvoir de nous informer, d'échanger sur ces sujets et de faire des choix éclairés au quotidien. Chacun, à son échelle – dans son jardin, par ses achats, par le dialogue – peut contribuer à une transition vers des pratiques plus respectueuses.

Cette actualité nous rappelle que la vigilance scientifique est un processus continu. Elle nous invite collectivement à réfléchir, avec sérénité et détermination, à l'avenir de notre territoire et au bien-être de ses habitants.



Sources :

La VRT, 15 decembre 2025: https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2025/12/05/studie-glyfosaat-kankerverwekkend-ingetrokken/

Le Standaard, 4 decembre 2025: https://www.standaard.be/natuur-en-wetenschap/studie-over-veiligheid-onkruidverdelger-glyfosaat-na-25-jaar-ingetrokken-auteurs-werden-betaald-door-monsanto/110075093.html

New York Times, 2 janvier 2026:https://www.nytimes.com/2026/01/02/climate/glyphosate-roundup-retracted-study.html)

Assemblée Générale du Royal Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à l'**Assemblée Générale du Royal Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe** qui se tiendra au local du R.S.I., rue des Martyrs 25 à Marcourt, **le vendredi 24 avril 2026 à 20h**.

Ordre du jour :

- Accueil du Président
- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 25 avril 2025
- Nominations / Démissions
- Bilan et évaluation des activités 2025 (power point)
- Bilan financier 2025
- Bilan prévisionnel et Projets de 2026
- Divers

Espérant avoir le plaisir de vous voir nombreux, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Francis Scius, Président

Événements



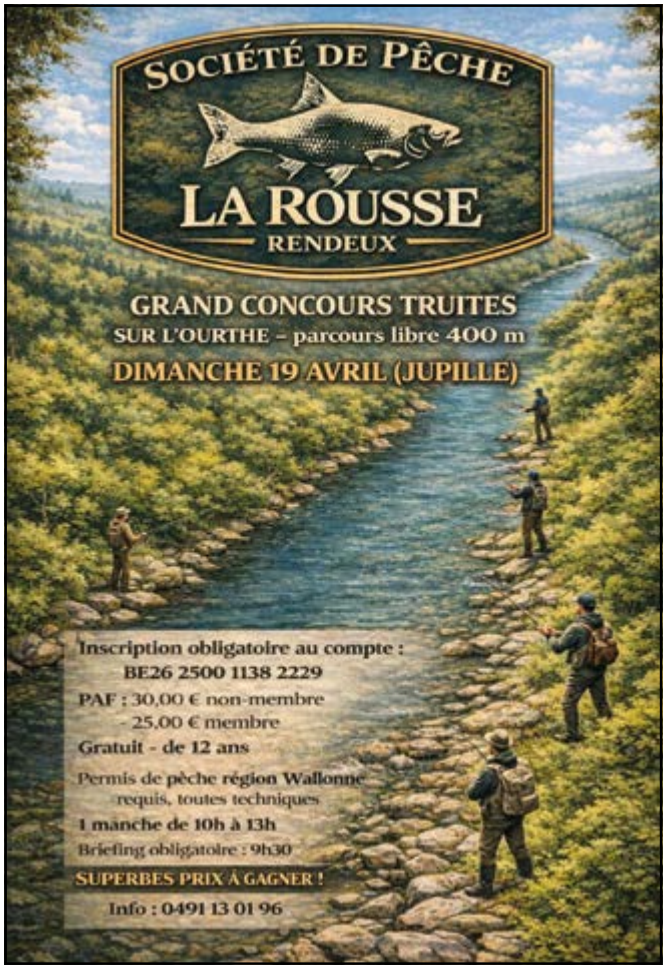



LA NUIT DES ICARES
Le festival itinérant d'aventures humaines et aériennes
Saison 2025 - 2026
Remuer ciel et terre (Mention de la solidarité)
Faites de beaux rêves (Icare des mômes)
The bird in my backyard (Icare coup de coeur)
The leap (Icare du vol libre)
Faubourg Saint-ANTOINE
SA. 21/03/26
20H
LA ROCHE-EN-ARDENNE
P.A.F. : 6€
0476/444266
Solares team (Icare d'or Bernard Paquotte Région AURA)
Esprits libres (Icare de la vie, Icare de la presse)
K2, MON AMOUR (Icare du public)
PROGRAMME
FFVL


Dimanche 5 avril 2026
de 8h à 18h
MARCOURAY
(Rendeux)
20ème brocante
Emplacement : 1 €/m
Entrée gratuite - bar - petite restauration
Comité :
0473/33.31.54 - 0496/08.53.27
ORGANISATION COMITE DES FÊTES
Namur
Liège - Barvaux
Marche-en-Famenne
Hotton
Hampteau
Rendeux
Marcourt
MARCOURAY
Baraque Fraiture
La Roche-en-Ardenne
Bastogne


La compagnie en Pluch' présente
une comédie de V. Lheuraux
mise en scène par T. Colard
Avez-vous embrassé le coq?
AVRIL 2026
à HAMPTEAU
Salle L'Hampstelloise
« Avez-vous embrassé le coq ? » est une pièce de théâtre captivante qui promet de faire rire aux éclats le public. Dans ce vaudeville, rien ne se passe comme prévu. La metteuse en scène, en proie à une véritable crise de nerfs, doit gérer un technicien incompétent, des comédiens qui perdent pied, et une première qui s'annonce chaotique. Le concept de «théâtre dans le théâtre» ajoute une couche supplémentaire de complexité et d'humour à cette comédie désopilante.
Save the date!
Vendredi 10 avril à 20h
Dimanche 12 avril à 15h
Mardi 14 avril à 20h
Vendredi 17 avril à 20h
Samedi 18 avril à 20h
0492/86.65.93
reservation.pluch@outlook.com
10 € en prévente - 12 € sur place - moins de 10 ans gratuit
Avec Sève accueilli par nos PLUCHONS
MARLY
PARC ET JARDIN Beauty Remiche
construction


Journée pêche à la truite
Etang privé de Blier (Amonines)
Le samedi 18 avril
Adultes 25 €
Enfants moins de 12ans 10 €
(comprend un pain saucisse)
Lâcher de 40 kg de truites
+ 5 kg de 750gr à 1kg
une grosse prise donne droit à un lot.
Amorce, cuillère et vif interdit
Accueil café, tirage au sort dès 8h30
Bar et restauration sur place
Info et réservation 0479.56.27.41 ou 0488.97.25.07
Organisé par la société de pêche
Les Amis de l'Ourthe Asbl


SOCIÉTÉ DE PÊCHE
LA ROUSSE
RENDEUX
GRAND CONCOURS TRUITES
SUR L'OURTHE – parcours libre 400 m
DIMANCHE 19 AVRIL (JUPILLE)
Inscription obligatoire au compte :
BE26 2500 1138 2229
PAF : 30,00 € non-membre
- 25,00 € membre
Gratuit - de 12 ans
Permis de pêche région Wallonne
requis, toutes techniques
1 manche de 10h à 13h
Briefing obligatoire : 9h30
SUPERBES PRIX À GAGNER !
Info : 0491 13 01 96


MARCOURT
Marché de Printemps et
aux Fleurs
Samedi 09 mai 202 6
de 14h à 18h
(Place de l'église)
Prix avantageux en passant commande avant le 4 mai
Editeurs responsables :
CFJ Jean - Marie Chevalier 0475/273680
RSI Francis Scius 084 / 477791 084/477791
Vaste choix de fleurs de balcons et
suspensions, terreau, artisanat,
produits locaux, bar.
Bloemenmarkt, lokale producten,
ambacht
Rendeux
Wallonie
PROVINCE DE LUXEMBOURG


RENDEUX
DIMANCHE 10 MAI 2026
AU MOULIN DE BARDONWEZ
CERCLE CULTURE TOURISME NATURE DE RENDEUX
Arboretum Robert Lenoir
DECOUVERTE
DES PLANTES
COMESTIBLES SAUVAGES
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
14 h : Départ de la balade avec les guides pour une découverte de notre flore appétissante dans les environs du moulin.
16 h : Retour au moulin, dégustation possible. Le bar est ouvert. Participation aux frais : 5 €, gratuit pour les – de 12 ans.
RESERVATION OBLIGATOIRE :
roger.demaret @skynet.be
GSM 0471 49 06 66


RSI MARCOURT-BEFFE & LES MARCASSINS
VTT MARCOURT 2026
WWW.INFO@MARCOURT-BEFFE.BE
BIKE-WASH
RESTO-BAR
RAVITO
4 parcours
15 / 25 / 35 / 45km
Départs de 8h à 12h
24.05.2026
RUE DE MARTYRS 25
6987 MARCOURT
Contact
084/47.77.91
info@marcourt-beffe.be
PROVINCE DE LUXEMBOURG
Wallonie
ARDENNE belge

Date	Evènement	Informations	Page
Tous les jeudis	Le petit marché des producteurs – Rendeux	Org : Le petit marché des producteurs petitmarcheproducteursrendeux@gmail.com	**21**
Tous les 1ers samedis du mois	Atelier floral - Bardonwez	Org: Vinciane Boulanger Rens : 0475/68.05.69	**50**
Tous les 3e samedis du mois	Atelier vannerie - Bardonwez	Org: Vinciane Boulanger Rens : 0475/68.05.69	**50**
20/03	Soirée jeux de société – La Roche	Org : Lire au fil de l'Ourthe - 0472/68.09.34	**38**
Du 20/03 au 12/04	Expo P'Art âge - Bardonwez	Org : CCTN - Rens : 0499/36.03.43	**50**
21/03	Souper annuel ASBL Aded Burundi – Rendeux	Org : ASBL Aded Burundi Rens : 0494/75.33.91	**5**
21/03	La nuit des Icares – La Roche	Org : La Roch'Ailes - Rens : 0476/44.42.66	**51**
21/03	Atelier taille des fruitiers – Jupille	Org : GAL et Adm. com. - 0487/90.56.39	**/**
21/03	Grand feu – Rendeux	Org : Famille Defêche Patrick - 0476/87.87.11	**/**
28/03	Début cycle «Cuisine sauvage, pratique et inventive», 1x/mois - Bardonwez	Org : Sous le pommier Rens : 0479/36.37.83	**/**
28/03	Grand nettoyage de printemps	Org : Bewapp et Adm. com. - 084/37.01.81	**16**
31/03	Conférence «Les expéditions antarctiques belges» - Rendeux	Org : CCCA et Vincent Lambert Rens : 0495/16.46.54	**46**
04/04	Grand feu – Rendeux	Org : Club des jeunes de Rendeux - 0498/10.97.82	**/**
05/04	Brocante - Marcouray	Org : Comité des fêtes - 0473/33.31.54	**51**
10-12-14-17-18/04	Théâtre - Hampteau	Org : La compagnie en Pluch'- Rens : 0492/86.65.93	**51**
~~**11 et 12/04**~~	~~Salon Bien-être – La Golette~~	~~Org : Françoise Meunier - 0478/32.72.69~~	**ANNULÉ**
18/04	Collecte de vélos – Recyparc	Org : Idelux - Rens : www.idelux.be	**13**
18/04	Journée pêche à la truite	Org : Les Amis de l'Ourthe - 0479/56.27.41	**51**
19/04	Granc concours truites - Jupille	Org : La Rousse - Rens : 0491/13.01.96	**52**
23/04	Après-midi jeux de société 50+ - La Roche	Org : Lire au fil de l'Ourthe Rens : 0495/32.15.77	**38**
09/05	Marché aux fleurs – Marcourt	Org : CFJ et RSI - Rens : 084/47.77.91	**52**
10/05	Découverte des plantes comestibles sauvages – Bardonwez	Org : CCTN - Rens : 0471/49.06.66	**52**
22/05	Soirée jeux de société – La Roche	Org : Lire au fil de l'Ourthe - 0472/68.09.34	**38**
23/05	Portes ouvertes Cirac – Marcourt	Org : CIRAC - Rens : 084/47.72.11	**42**
24/05	VTT – Marcourt	Org : RSI et Les Marcassins - 084/47.77.91	**52**
05 - 06 et 07/06	Exposition «Parcours d'artistes et artisans» - Marcourt	Org : MCFA - Rens : 0495/54.69.52	**36**
06/06	Dessinons sous les arbres - Bardonwez	Org : MCFA - Rens : 0495/54.69.52	**36**
07/06	Fancy fair et portes ouvertes La p'tite école - Rendeux	Org : La p'tite école Rens : 084/47.79.99	**/**
25/06	Après-midi jeux de société 50+ - La Roche	Org : Lire au fil de l'Ourthe - Rens : 0495/32.15.77	**38**
27/06	Fancy fair de l'école communale - Rendeux	Org : École communale - Rens : 084/47.81.00	**/**

Infos utiles

Les Tournesols

Route de Marche, 9 - 6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !
Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcouru : 0,4170 €
Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage,
repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main. Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :
Lundi - Mercredi : 8h00 à 16h30
Mardi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Jeudi : 8h00 à 17h30
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Calendrier de l'O.N.E.

Passage les 2e vendredis du mois
Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, …), n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43
Le docteur De Maesschalck assure les consultations au car. Votre PEP's : Sylvia De Block

Ourth'SEL

Propose de donner et recevoir des services ou objets (meubles, matériel divers…) sans échange d'argent. **Contact : www.ourthsel.be**

Crèche "Les papillons" CPAS

La crèche «Les papillons» du CPAS de Rendeux est gérée par le «Cerf-volant», une émanation du CPAS de Durbuy.
Contact : Stéphanie Grégoire – Charline Adam
lacreche.lespapillons@cpasdedurbuy.be
Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur www.rendeux.be
> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

Numéros d'urgence

En cas d'urgence, certains numéros peuvent s'avérer utiles. Vous pourrez retrouver les principaux dans cette rubrique.

- Urgence police **101**
- Pompiers et aide médicale urgente (n° d'appel européen)..... **112**
- Médecins de garde **1733**
- Doc Stop **00800 2123 2123**
  ou, si 00800 inaccessible ..... **+32 2 518 2123**
- Card Stop **070 344 344**
- Child Focus **116 000**
- Centre anti-poisons **070 245 245**
- Centre de prévention du suicide .. **0800 32 123**
- Télé-accueil **107**
- Centre des brûlés **04 366 72 94**

Immondices / PMC

Collecte hebdomadaire des déchets résiduels et bios (sacs gris et verts), chaque mardi dès 06h00.
Collecte des PMC (sacs bleus) les mardis 24/03; 7 et 21/04; 05 et 19/05; 02, 16 et 30/06.
La récole des papiers-cartons aura lieu le 01/04.
Les encombrants seront réservés les 11 et 12/05.

Pour une question ou un problème relatifs à la collecte des déchets contactez IDELUX le jour-même au 063/23.19.87 (tapez 1) ou via l'adresse collectes@idelux.be.

Recyparc
Le Recyparc est ouvert du mardi au vendredi de 10h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h (Tel : 084/47.83.23).
L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.
Fermetures exceptionnelles : 01 et 14 mai, 11 juin.

ALE

Une de ses missions principales est de donner la possibilité aux chômeurs de longue durée d'exercer des activités auprès de particuliers, d'autorités locales, d'institutions d'enseignement, d'ASBL ou d'entreprises (agricoles – horticoles).

Contact : GILLET Véronique 0476/06.08.04
Route de Marche, 9 - 6987 Rendeux-Haut

Ouvert tous les jeudis de 13h à 16h30
(uniquement sur rendez-vous).

Services de garde

Médecins

Vous avez besoin d'un médecin généraliste la semaine en soirée, les week-ends et jours fériés ?

La Province du Luxembourg met en place un service de garde : contactez le numéro d'appel unique 1733 !

- Uniquement sur rendez-vous au **1733**.
- Le PMG (Poste Médical de Garde) se situe Avenue de France 6, 6900 Marche-en-Famenne. Possibilité de visite à domicile en cas de nécessité.
- Munissez-vous de votre carte d'identité et d'une vignette de mutuelle.

En cas d'urgence vitale, composez directement le 112 !

Département Nature et Forêt

Le Département de la Nature et des Forêts (DNF) est l'autorité régionale chargée de la gestion des forêts, de la conservation de la nature, de la chasse et de la pêche. La commune de Rendeux dépend du cantonnement de La Roche-en-Ardenne.

Nos agents :
- Laura Gillot (triage 1 – Rive droite à partir de Marcourt) : 0479/86.54.23
- Jean-Philippe Sébille (triage 2 – Rive droite jusque Marcourt) : 0477/78.13.66
- Cédric Daine (triage 3 – Rive gauche) : 0473/84.90.73

Numéro accessible 24h/24h, 7j/7 en cas d'urgence : 0477/93.10.01

Collecte de sang

MARCHE - Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24 - 6900 AYE
Inscription possible sur www.donneurdesang.be
- **PLASMA - LUNDI de 14h30 à 19h30 et MERCREDI de 09h30 à 14h30 :** Prise de rendez-vous plasma au 084/321.600 pendant les heures d'ouverture et au 0800/92245 en dehors.
- **SANG - MARDI de 14h30 à 19h30 :** Prise de rendez-vous sang au 084/321.600 pendant les heures d'ouverture et au 081/564.152 en dehors.

GRANDMENIL - Salle Union de la Jeunesse
Voie Habotte 5, 6960 Grandmenil
Mardi 31/03 de 15h à 19h30 sans RDV

HAMPTEAU - Salle l'Hampstelloise
Rue de la Roche 51b, 6990 Hampteau
Mercredi 27/05 de 15h à 18h45 sans RDV

BARVAUX-SUR-OURTHE
Parc Julienas 1, 6940 Barvaux sur Ourthe
Mardi 28/04 de 15h à 18h30 sans RDV
Mercredi 29/04 de 15h à 19h30 sans RDV
Jeudi 30/04 de 15h à 19h30 sans RDV

Vétérinaire

Cabinet vétérinaire de Rendeux :
Mascetti Christophe - **0474/518.192**
Rue de La Roche 6 - 6987 Rendeux
Le cabinet n'est pas un service de garde systématique, sous réserve de sa présence.

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Infos services de garde : police

Contact Police locale
Rue de La Roche, 36
6987 RENDEUX
Tél : 084/24.48.30 - Fax : 084/24.48.39
ZP.FamenneArdenne.DirDivCentre@police.belgium.eu
(contact personnel et/ou direction avec la Division Centre de la zone de police).

Agents de quartier :
Madame Virginie De Backer
GSM : 0471/73.61.63
virginie.debacker@police.belgium.eu

Monsieur Damien Devillers
GSM : 0470/86.04.82
damien.devillers@police.belgium.eu

Responsable cellule Rendeux/Hotton :
Monsieur Jérôme Dropsy
GSM : 0471/73.64.73
jerome.dropsy@police.belgium.eu

Permanences
Les mardis de 8 à 12h

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 à 12h au poste de Durbuy 086/21.93.40

Sur rendez-vous 7j/7 24h/24 au poste de Marche 084/31.03.11

Vue depuis la rive gauche
sur le Moulin de Bardonwez
-Muriel Ringlet



Les rhododendrons en fleurs
-Muriel Ringlet



Les hamacs de l'arboretum à la bonne saison
-Muriel Ringlet

réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt